Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

3 784064 901707 >

14 AOÛT 2026 - N°4274 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

Retrouvez l'actualité de vos départements

DORDOGNE ..... Pages 3 à 5

LANDES ..... Pages 6 et 7

LOT-ET-GARONNE ..... Pages 8 à 10

TARN-ET-GARONNE ..... Pages 11 et 12

BISCARROSSE

Marcel Touzet a perdu 60.000 abeilles

Page

PUCH-D'AGENAIS

Une exposition autour des rivières

Page 10

CLIMAT

Sécheresse : l'été 2026 ravive le souvenir de 1976

Page 16

Course, guinguette, vide-greniers : Laplume sera en fête



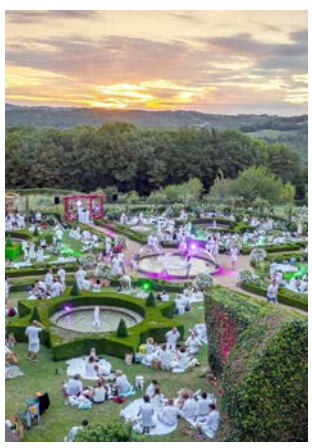
Du 21 au 23 août, Laplume célèbre sa fête locale avec un triptyque qui a fait ses preuves : vernissage artistique, course endiablée de caisses à savon sur 1,2 km et vide-greniers dominical. Les bénévoles locaux orchestrent trois jours d'animations entre tradition et esprit festif. Page 8

L'ÉTÉ EN DORDOGNE

À Eyrignac… en blanc !

Chaque lundi jusqu'au 24 août, les jardins du manoir d'Eyrignac se transforment en piste de danse sous les étoiles pour une soirée immaculée.

Page 3



FRONTON SAVEURS & SENTEURS

Trois jours de fête au cœur du vignoble

Du 21 au 23 août, Fronton vivra au rythme de la 37e édition de Fronton Saveurs & Senteurs. Pendant trois jours, le centre-ville accueillera vignerons, producteurs, artistes et visiteurs.

Page 11



L'évangile du dimanche

15 Août 2026 – Fête de l'Assomption de la Bienheureuse Marie
Luc 11, 27-28
16 Août 2026 – 20e dimanche du Temps ordinaire – A
Matthieu 15, 21-28

Les deux textes que nous nous proposons de commenter dans ce numéro, l'évangile de la messe pour la fête de l'Assomption de Marie et le passage de Matthieu pour ce 20e dimanche, mettent en scène deux femmes que le Seigneur rencontre pour ne pas dire trois en pensant justement à Marie, la mère du Christ. Elles sont différentes mais porteuses des mêmes préoccupations. Ce sont des mères. Marie aussi. Nous célébrons ce jour son Assomption.
La première, heureuse d'avoir entendu le Christ, rend hommage à sa mère. Une attention généreuse et déjà, cela laisse peut-être entrevoir toute la dévotion mariale que le monde célèbre presque tous les jours. En disant l'Angelus, tous les midis, comme nous le recommande le pape, nous épousons le comportement de cette femme que nous relisons en cette veille de l'Assomption. La réponse du Christ semble violente et ingrate. Il n'en est rien et l'on sait que même sur la croix, il saura confier le monde à sa maman : « Femme voici ton fils » (Jn 19, 26).
Faisant écho à ce passage, l'évangile de ce dimanche vient éclairer la passion que vit tout mère lorsque son enfant est malade ou, comme ici, aux prises avec le démon. Les disciples veulent l'aider, non pas par esprit de générosité mais pour s'en débarrasser : « Donne-lui satisfaction, car elle nous poursuit de ses cris ! » (v. 23). Combien de fois cela nous arrive-t-il d'aider quelqu'un moins par générosité mais pour notre confort !!
Jésus répond alors mais sa réponse peut être reçue de différentes manières : soit il sélectionne vraiment les hommes et les femmes à qui il a été envoyé : « « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël.» » (v. 24) soit parce qu'il ne souhaite pas que l'on fasse appel à lui simplement quand nous avons besoin et il se présente alors comme un véritable « ouvreur d'espace ». La femme vient et insiste. Qui le lui reprocherait ? Qui reprocherait à une maman de vouloir à tout prix sauver son enfant ? Jésus le sait et le comprend mais il insiste : « «Il n'est pas bien de prendre le pain des enfants et de le jeter aux petits chiens.»» (v. 26) mais l'amour et le désespoir réunis permettent toutes les audaces et cette mère répond. Jésus est alors satisfait. Gageons que dès le début, il avait décidé de sauver cette enfant mais il avait souhaité une pédagogie nécessaire.
Aujourd'hui aussi, nous sommes dans les affres de cette mère et nous nous demandons si souvent ce que nous avons fait au bon Dieu pour mériter telle ou telle déveine.. Aujourd'hui aussi nous devons apprendre à entrer dans la pédagogie de Dieu et faire en sorte que rien ne nous soit dû. Bien au contraire. Les pèlerins qui viennent à Lourdes souhaiteraient que tous leurs souhaits soient satisfaits. Nous pouvons les comprendre mais Marie, comme ces femmes, nous invite à entrer dans la démarche du Christ et de comprendre que s'il est toujours avec nous, il n'est pas un simple distributeur. C'est avec ces difficultés que nous devons être, exister, aimer et prier. Souvenons-nous des paroles de Marie : « Faites tout ce qu'il vous dira. » (Jn 2, 5)

Gérard CROZAT, diacre

Au fil des jours

À l'ami Guy Mandon

Anciens lecteurs de notre hebdomadaire, vous vous rappelez la rubrique écrite pendant tant d'années sous le titre *Du haut de ma colline* et signée Puyradieux.
EN ce 5 août 2026, en la cathédrale Saint-Front, nous avons dit au revoir à Puyradieux, Guy Mandon, au milieu d'une nombreuse assistance, signe du travail accompli par Guy et de sa popularité.
Professeur d'Histoire, directeur du lycée St-Joseph de Périgueux, adjoint d'Yves Guéna, inspecteur de l'enseignement, Guy nous a quittés trop tôt, hélas !
Le recteur de la cathédrale a bien brossé son portrait en soulignant le travailleur qu'il était et le chrétien toujours en recherche avec beaucoup de questions. Je fus témoin de soirées de réflexion avec l'abbé Laparre et divers amis journalistes.
Le travail de Guy est énorme. Je citerai son ouvrage sur *La société périgorde au siècle des Lumières* et son travail écrit en deux langues — français et langue d'Oc — sur *Périgueux ville occitane*. Mais combien d'articles dans les bulletins de la Société historique et archéologique du Périgord ! Sa dernière contribution fut sur l'Église en Périgord et l'accueil du Concile Vatican II.
Mais n'oublions surtout pas sa chronique dans notre hebdomadaire, chronique toujours pleine de ce bon sens que Guy a puisé dans le pays de ses racines : Saint-Saud-Lacoussière.
C'est là que Gyuy s'est formé, auprès de sa famille mais surtout auprès de son curé, l'abbé Georges Julien, connu sous le nom de Rocal. Guy disait son bonheur d'avoir été son enfant de cœur. Que d'heures a-t-il passées dans le presbytère de Saint-Saud au contact de ce prêtre duquel il disait « *le Périgord doit d'avoir retrouvé tout de ses racines* ».
C'est auprès de Rocal que Guy a aimé l'histoire et est devenu l'historien que nous avons connu.
Avec Mme Alberte Sadouillet-Perrin, il a mené sur une année, semaine après semaine dans notre hebdomadaire, une enquête historique sur les sanctuaires dédiés à la Vierge Marie et aux saints en notre Périgord. Ce travail est ensuite devenu un livre.
À la demande de l'abbé Christian Dutreuilh, j'ai célébré l'au-revoir à Guy à cause de ces trente années vécues ensemble au service de *Courrier français*. En bénissant le cercueil, je revoyais quelques minutes l'aventure menée ensemble, notre équipe, pour que vive notre hebdomadaire chrétien. Guy a fondé l'association des amis de G. Rocal. J'émets le désir qu'elle se poursuive en y associant la mémoire de Guy. Il demeure fort important de poursuivre pour nos enfants et petits enfants la moire de ce temps de bon sens que leurs grands-parents ont vécu !
Merci, cher Guy, non ami et mon frère. Tu as incarné le renouveau de la recherche historique en Périgord. Ta voix manquera dans nos rencontres, dans l'attente des retrouvailles d'une éternelle félibrée.
Adicias !

Jean-Claude PETEYTAS, diacre

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DU Courrier Français

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif du :
COURRIER FRANÇAIS

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par l'association.

Presse & Pluralisme

JE SOUTIENS LE COURRIER FRANÇAIS, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 €
○ 300 € ○ 1000 € DON LE PLUS POPULAIRE !
○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME
CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / Le Courrier Français

DON POSSIBLE EN LIGNE
via : PAIEMENT PAR VIREMENT

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Chasse Le 15 août marque traditionnellement le retour des chasseurs de sangliers sur le terrain en attendant l'ouverture générale, programmée cette année pour le 13 septembre prochain. En Périgord comme ailleurs, on se prépare à cette nouvelle saison avec une philosophie et une éthique propres à chacun. Julien Dousseau, chasseur à Urval, veut « *faire entendre sa voix* ».

« On peut aimer la nature autrement… »

Tous ne seront pas à pied d'œuvre ce dimanche pour l'une des grandes dates clés de la saison de chasse. Dans le département, le sanglier est quasiment prélevé toute l'année pour tenter d'endiguer sa prolifération, mais le 15 août a toujours des parfums de retrouvailles et l'aboiement des chiens a une autre résonance.

Ici, on préférera laisser la forêt en paix pendant qu'elle est en alerte sévère aux incendies, plus loin les chasseurs vont attendre que les randonneurs de l'été soient moins nombreux sur les sentiers…

Julien Dousseau ne savait pas encore la semaine passée s'il reprendrait la chasse le jour de l'ouverture, mais il se prépare à cette nouvelle saison dans le respect des valeurs qui le guident depuis son plus jeune âge. Rencontre…

Une histoire de passion et de transmission

« Je suis plombier chauffagiste de métier, c'est mon activité principale, celle que je pratique au quotidien et qui vient tout droit de mon père. C'est un savoir-faire que j'ai reçu, et que je fais vivre à mon tour.

Mais à côté de ça, j'ai aussi créé une société de passion : Distriboar. Ce n'est pas une entreprise pour « gagner ma vie », c'est un projet né de mon amour pour la nature et la faune sauvage. J'y commercialise des goudrons naturels aromatisés (N.D.L.R. : pour fixer les sangliers), et j'ai travaillé pendant longtemps pour réussir à maîtriser leur viscosité selon les variations de température. J'ai même développé un distributeur breveté, qui fonctionne grâce à un capteur et une gestion électronique. Pour moi, c'est une façon d'apporter quelque chose d'utile et réfléchi à un milieu qui me tient à cœur.

> **La complicité entre l'homme et le chien, c'est magique**

Et ce lien à la nature, je ne l'ai pas découvert par hasard. Il vient de loin. Du côté de mon père, j'ai trois oncles chasseurs. Du côté de ma mère, cinq. Et tout petit, j'accompagnais mon père et mon grand-père à la chasse. Pas pour tirer, mais pour apprendre. Pour observer. Pour écouter. Ce sont des souvenirs gravés, qui m'ont forgé.

Je me souviens aussi de notre chien de ferme. Ce chien, c'était un membre de la famille. Il savait, d'un regard ou d'un sifflement, si on allait ramasser les œufs, partir en promenade ou en chasse. Cette complicité entre l'homme et le chien, c'est quelque chose de magique. Et ça m'a profondément marqué.

Aujourd'hui, je suis chasseur. Mais je suis de ceux qui savent aussi ne pas tirer. Parce qu'un animal, parfois, on le laisse passer. Parce que l'instant est beau, parce qu'il mérite d'être simplement regardé et respecté. On garde l'image dans la tête, pas dans la lunette. Et beaucoup de chasseurs sont comme ça.

Et puis, il faut le dire aussi : la chasse, ce n'est pas qu'un acte de prélèvement. C'est aussi un moment de promenade, de nature, de rencontres. On croise des cavaliers, des vététistes, des joggers, des familles. Et souvent, on échange quelques mots, on se salue. On se rend service. Le chasseur peut dire : *« Attention, là-bas un arbre est tombé sur le sentier. »* Et le vététiste peut répondre : *« J'ai vu un sanglier dans la clairière. »* Ce sont de petits échanges, mais ils comptent. Ils montrent qu'on partage le même terrain, qu'on peut cohabiter intelligemment, avec respect et bienveillance.

Au-delà de la nature, la chasse, c'est aussi un moment précieux de retrouvailles.

Le dimanche, à l'ouverture ou tout au long de la saison, c'est le jour où je retrouve mes copains, ceux que je n'ai pas vus pendant toute l'intersaison. Ce temps partagé, ces échanges, ces moments de convivialité, c'est essentiel. Après une semaine de travail souvent lourde, c'est une vraie soupape, un moment pour se ressourcer, rire, partager.



Julien Dousseau, une véritable complicité avec ses chiens… *Titia CARRIZEY-JASICK*

> **Je ne cherche pas à convaincre tout le monde**

Ces liens d'amitié, ces valeurs humaines, font aussi partie de la chasse. Ce n'est pas qu'une question de prélèvement, c'est un rituel, une manière de vivre la nature ensemble, de se soutenir, de transmettre. Malheureusement, on parle trop souvent de la chasse à travers ses excès.

On stigmatise à cause de 0,1 % de comportements, alors que 99,9 % des chasseurs sont responsables, passionnés, respectueux.

Oui, il y a des accidents. Et un seul, c'est déjà un de trop. Mais il y a aussi plus d'accidents dans d'autres activités, comme le golf. Et on n'en fait pas toute une polémique. Ce que je veux, c'est simplement faire entendre une autre voix. Celle d'un homme de métier, d'un passionné, d'un amoureux de la nature. Je ne cherche pas à convaincre tout le monde. Juste à faire comprendre qu'on peut aimer la nature autrement. Qu'on peut être chasseur, et profondément respectueux de la vie. Qu'on peut marcher dans les bois, fusil à l'épaule, et pourtant n'avoir qu'une chose en tête : l'équilibre, la beauté, la transmission. »

Propos recueillis par Titia CARRIZEY-JASICK

L'été en Dordogne Chaque lundi jusqu'au 24 août, les jardins du manoir d'Eyrignac se transforment en piste de danse sous les étoiles pour une soirée immaculée.

À Eyrignac… en blanc !

Le succès se confirme chaque été depuis quinze ans : pour les autochtones comme pour les visiteurs en villégiature, les pique-niques en blanc des jardins du manoir d'Eyrignac font partie des soirées incontournables du Périgord noir.

À la fois select et convivial, à vivre dès le début de soirée jusqu'à ce que les étoiles prennent possession de la nuit, le rendez-vous proposé chaque lundi jusqu'au 24 août est effectivement festif et esthétique. D'ailleurs, l'évènement est prisé par les familles comme par les groupes d'amis, qui savent s'installer sur l'herbe autour de la fontaine et face à l'horizon. Le concept fait toujours recette : des convives habillés de blanc (le dress-code est de rigueur et fait partie intégrante du décor et de l'ambiance de la soirée), des paniers de pique-nique posés sur des nappes blanches, de la musique, des rencontres et des échanges, des verres qui s'entrechoquent et un jardin blanc transformé en dance floor… Tout est en place. Le bar à cocktails séduit les bons vivants et un saxophoniste laisse s'envoler les notes entre pelouses et allées, un DJ prend le relais, toutes les générations dansent en compagnie d'une scénographie lumineuse dont les effets contrastent avec les fleurs immaculées. Les enfants courent autour de la fontaine et doucement le soleil descend pour laisser la place aux étoiles. Une soirée chic pour toutes les générations mais aussi très festive. À faire au moins une fois dans l'été.



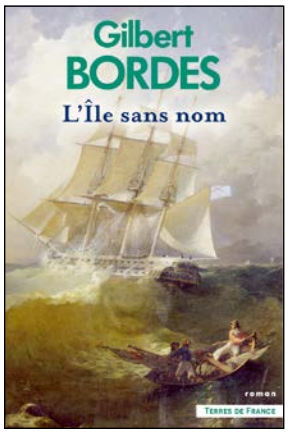
Des soirées très esthétiques… © Déclic & Décolle

Titia CARRIZEY-JASICK

Informations et réservations : www.eyrignac.com/fr/pique-niques-blancs

UNE SEMAINE, UN LIVRE

L'île sans nom



Romancier de l'école de Brive et luthier exilé en région parisienne, Gilbert Bordes nous propose un roman façon *L'île au trésor* ou *Robinson Crusoé* avec *L'île sans nom* paru aux Presses de la Cité.

En 1850, en Normandie, Hervé Jauneau, adolescent généreux et intrépide, n'hésite pas à intervenir quand son maître, le marquis de Hesse, frappe injustement un jeune vacher. Chassé, il gagne le port de Dieppe avec l'intention de s'embarquer pour Terre-Neuve. Son père, Vincent, y est mort, disparu en mer.

N'écoutant que son courage, il sauve de la noyade Tristan, un ancien pirate, tombé dans la rade. Ce dernier lui confie le secret de l'île sans nom qui abriterait un trésor. Embauché à bord du Matamore, il apprend le rude métier de pêcheur de morue. Un jour de tempête, sa barque se retourne et il est jeté à la mer. Il finit par s'échouer sur une île déserte, inconnue sur les cartes : l'île sans nom.

Il doit apprendre à survivre, à faire du feu, à trouver de la nourriture. Le grand nombre de squelettes trouvés sur place indique qu'un massacre y a eu lieu. Il découvre aussi le fameux trésor. Mais à quoi sert l'or quand on vit seul sans moyen pour regagner la France ?

Il s'interroge sur la possibilité de construire un bateau à partir d'une épave retrouvée. Mais bientôt, une inquiétude le taraude, qui est également un espoir : l'île est-elle aussi déserte qu'il le croit ?

L'île sans nom, Gilbert Bordes, Presses de la Cité. 272 pages - 22 euros.

Jean-Luc AUBARBIER, écrivain.

Biodiversité Pendant que les écoles sont désertées pour les vacances, le Parc naturel régional Périgord-Limousin dresse le bilan des actions de sensibilisation menées auprès des élèves des six communes engagées dans la création d'un jardin « bourdonnant ».

Favoriser le retour des abeilles sauvages

PÉRIGORD-LIMOUSIN

Dans le cadre du programme européen LIFE Wild Bees, les cinq Parcs naturels régionaux de Nouvelle-Aquitaine se sont engagés à expérimenter des actions pour enrayer le déclin des abeilles sauvages, essentielles à la pollinisation. Lancé en 2021, ce programme s'articule autour de quatre axes : améliorer les connaissances, recréer un maillage dense d'habitats favorables, développer une offre de plants et de graines d'origine locale, et transmettre les bonnes pratiques.

Dans ce cadre, le Parc a accompagné la création et l'aménagement de jardins dits « bourdonnants » dans les communes de Chalais, Bussière-Badil, Cussac, Dournazac, Maisonnais-sur-Tardoire et Rilhac-Lastours. Ces espaces verts partagés poursuivent un double objectif : sensibiliser le public au rôle des pollinisateurs et assurer la présence d'espaces favorables aux abeilles sauvages au sein des villages. De nombreux aménagements ont ainsi été réalisés dans ces jardins imaginés par et pour les habitants : plantations, murets, cheminement…

Afin de faire découvrir ces jardins au plus grand nombre, le Parc a souhaité leur accorder une place de choix dans son programme d'éducation au territoire 2025-2026. De nombreuses animations se sont donc déroulées ces derniers mois dans les communes concernées, à destination des écoles, des centres de loisirs et du grand public.



PNR PL

Au cœur des jardins

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, treize classes issues de huit écoles primaires ont bénéficié gratuitement d'animations en lien avec les jardins bourdonnants, soit 255 enfants de la toute petite section au CM2. Organisées en cycles de trois interventions par classe, ces animations poursuivaient plusieurs objectifs. Une première séance en classe a permis de définir ce qu'est un insecte, de comprendre le rôle de la pollinisation et de distinguer abeilles sauvages et abeilles domestiques. Lors de la deuxième intervention, les élèves ont exploré le jardin bourdonnant (proche) de leur commune afin d'observer et d'identifier les insectes, tout en découvrant les principes de la chaîne alimentaire. Enfin, une troisième séance les a mobilisés autour de la création d'aménagements favorables aux pollinisateurs, leur permettant de contribuer concrètement à la préservation des abeilles sauvages. Ces interventions ont été assurées par des structures membres du réseau des Éducateurs au territoire, animé par le Parc. Selon les classes, la LPO Dordogne, le CPIE Périgord-Limousin et La Soupape Sauvage sont intervenus en étroite concertation avec les équipes enseignantes et les communes, dont le soutien pédagogique et technique a été précieux.



PNR PL

Une fête autour des abeilles

Dans la continuité du travail mené à Chalais, la fête des écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Miallet – Saint-Jory-de-Chalais – Chalais – Firbeix avait pour thème les abeilles.

Tout au long de l'après-midi, familles et enfants ont participé à des animations et découvert les nombreux travaux réalisés au cours de l'année dans le cadre des interventions financées par le Parc, des ateliers périscolaires et des activités menées en classe.

Au-delà des écoles

En complément des interventions scolaires, le Parc a proposé une quinzaine de « Rendez-vous du Parc », destinés au grand public, notamment aux familles. L'objectif était de valoriser les six jardins bourdonnants, de sensibiliser un large public aux enjeux liés aux pollinisateurs et de poursuivre les plantations et petits aménagements de ces espaces partagés.

Au programme des animations gratuites et ouvertes à tous : spectacle sur les abeilles sauvages, enquêtes nature, ateliers créatifs, projections de films ou encore sciences participatives. Les centres de loisirs du territoire ont également bénéficié d'animations ludiques autour de cette thématique.

Ici, les plus jeunes ont appris à dépasser leurs appréhensions, à comprendre le rôle essentiel des insectes et à découvrir leur incroyable diversité. Les adultes, quant à eux, ont pu mieux connaître les abeilles sauvages, encore largement méconnues, mais tout aussi fascinantes que l'abeille domestique. En accompagnant petits et grands, le Parc remplit pleinement sa mission de préservation de la biodiversité tout en renforçant l'identité du territoire et les liens sociaux. Ces actions s'inscrivent pleinement dans un objectif de changement des pratiques, dont la sensibilisation constitue le premier levier indispensable.

PNR Périgord-Limousin



PNR PL

L'été en Périgord Un pianiste périgourdin lance un festival aux portes de son village natal avec une promesse : du 17 au 20 août, quatre jours de musique sans frontières.

Les Musicales du Caudeau

Saint-Martin-des-Combes et Saint-Georges-de-Montclard vont servir de décor, du lundi 17 au jeudi 20 août, à un festival de musique éclectique porté sur les fonts baptismaux par César de Gurbert, un enfant du pays qui *« qui veut amener la musique là où il a grandi »*. Les Musicales du Caudeau vont rassembler de jeunes artistes professionnels et talentueux dans une démarche présentée par son directeur artistique…

« Après maintenant quelques saisons à avoir tourné dans beaucoup d'endroits différents en France, avoir vu plein de projets et d'initiatives enthousiasmantes, j'ai senti le besoin irrépressible de créer un évènement au plus près de là où j'ai grandi, explique le fondateur de l'évènement. *Aujourd'hui, au sein de mon métier de pianiste, j'ai une chance immense : aucun des projets dans lesquels je travaille ne se ressemble. Je fais du récital classique, de la musique de chambre, du quatre mains ; je fais du rap, du jazz, du celtique, de la chanson française ; je compose pour le théâtre, les podcasts ; je travaille avec des artistes qui viennent de partout. Ces projets ont en commun un caractère essentiel : l'amour de la musique, de l'art. »*

Il poursuit : *« Je me suis lancé dans la vie professionnelle avec cette conviction : la musique est un art immense, qui parle à tout le monde, aux ramifications infinies, qui méritent toutes d'être écoutées, mises en lumière. C'est pour cela que j'ai voulu faire de ce festival un rendez-vous à la programmation éclectique, variée, riche. »*

Le programme

Quatre concerts et un spectacle jeune public composent l'affiche de cette première édition.

Le lundi 17 août, le Quatuor Hermione ouvre la scène avec Haydn et Mendelssohn.

Le mardi 18 août César de Gurbert propose un programme de piano seul autour de la musique de l'Amérique latine, un répertoire inconnu et profond.

Le mercredi 19 août, la chanteuse Anna Deurre mettra son talent d'interprète au service d'un programme vaste, proposant jazz, chanson française et quelques incursions latino-américaines.



César de Gurbert : *« La musique parle à tout le monde ».* DR

Enfin, le jeudi 20 août, la fête du festival sera placée sous le signe des rencontres et des échanges. En fin d'après-midi, le spectacle jeune public du duo Chimères autour du Roi Arthur ouvrira les festivités. Suivra un grand rassemblement avec restauration, ateliers et jeux pour toute la famille. En final : le concert du trio de musique celtique Rackham, qui fera danser le public.

Programme complet et infos sur www.musicalesducaudeau.fr

Offices religieux

PÉRIGORD BLANC

N.-D.-de-l'Assomption-en-Montponnais. Vendredi 14 août : 18 h 30 à St-Géraud-de-Corps. Samedi 15 août - Assomption : 11 h à Montpon. Dimanche 16 août : 9 h 30 à Montpon.

N.-D.-du-Roc-en-Mussidanais. Samedi 15 août - Assomption : 10 h à Bourgnac. Dimanche 16 août : 11 h à Mussidan.

Ste-Thérèse-du-Manoire. Samedi 15 août - Assomption : 9 h à St-Georges, 10 h 30 à Ste-Marie-de-Chignac. Dimanche 16 août : 10 h 30 à St-Georges.

St-Front-St-Étienne. Samedi 15 août - Assomption : 18 h 30 à St-Martin. Dimanche 16 août : 9 h 30 à Chamiers, 11 h à St-Front, 18 h 30 à St-Étienne-de-la-Cité.

St-Jean-en-Pays-Vernois. Dimanche 16 août : 10 h 30 à Vergt.

St-Vincent-sur-Beauronne. Samedi 15 août : 10 h 30 à Chancelade. Dimanche 16 août : 9 h à Agonac, 10 h 30 à Chancelade et à Champcevinel.

PÉRIGORD POURPRE

St-Front-lès-Cadouin. Dimanche 16 août : 11 h à Ste-Alvère.

St-Martin-des-Vignes. Vendredi 14 août : 20 h 30 à Monmarvès. Samedi 15 août - Assomption : 10 h à Thenac, 11 h à Faux, messe suivie d'un moment de convivialité, 18 h 30 à Eymet. Dimanche 16 août : 9 h 30 à Issigeac, 11 h 15 à Eymet.

PÉRIGORD NOIR

Les-Trois-Ermites-en-Terrassonnais. Samedi 15 août : 18 h 30 à Bersac. Dimanche 16 août : 11 h à l'église abbatiale St-Sour.

N.-D.-de-Capelou. Samedi 15 août : 9 h 15 à Paleyrac et à Villefranche-du-Périgord, 11 h à l'abbatiale Paunat, à Belvès et à St-Cyprien.

St-Éloi-des-Forges. Dimanche 16 août : 11 h à Nailhac (fête des noix).

St-Pierre-de-Vézère. Samedi 15 août - Assomption : 18 h 30 à Thenon. Dimanche 16 août : 9 h 15 à Rouffignac, 11 h à Montignac.

St-Sacerdos-en-Périgord-Noir. Samedi 15 août - Assomption : 10 h 30 à Aillac, à Daglan, Salignac-Eyvigues (kermesse) et à St-Sacerdos, 18 h 30 à St-Geniès. Dimanche 16 août : 10 h 30 à Cénac et à St-Sacerdos, 18 h 30 à Temniac.

PÉRIGORD VERT

N.-D. des Hauts-de-l'Isle. Samedi 15 août - Assomption : 10 h 30 à Notre-Dame du Mont-Carmel à Miallet. Dimanche 16 août : 10 h 30 à Notre-Dame du Mont-Carmel à Miallet.

St-Éloi-des-Forges. Samedi 15 août : 11 h à Excideuil. Dimanche 16 août : 9 h 30 à Lanouaille.

St-Jean-Baptiste-de-Dronne. Samedi 15 août - Assomption : 10 h 30 à Ribérac et à Tocane-St-Âpre. Dimanche 16 août : 10 h 30 à Ribérac.

St-Pierre-de-Brantôme. Samedi 15 août : 10 h 30 à Mareuil, 11 h à Brantôme. Dimanche 16 août : 9 h 15 à Mareuil, 11 h à Brantôme.

Le rendez-vous de Glady Le château de Sauveboeuf, à Aubas, cache dans ses murs six cents ans d'intrigues royales, de batailles militaires et une étonnante collection de 500.000 objets préhistoriques.

Quand Charles Antoine de Ferrières-Sauveboeuf aurait pu tout perdre

À Aubas, le premier château, l'« *hospitium de Sauvebuo* », est acquis en 1365 par la famille de Ferrières, locale et militaire, vassale des seigneurs de Montignac. Il est remanié en 1600 dans le style de la Renaissance par le chevalier Jean de Ferrières, dont la mère est une Noailles. Celui-ci a épousé Claude des Cars et suit dans ses campagnes le duc d'Épernon, principal soutien de Marie de Médicis à la mort d'Henri IV. Son fils, Charles Antoine, destiné aussi à une carrière militaire et bénéficiant de l'ascension sociale de ses parents, a été enfant d'honneur, élevé à la cour du jeune Louis XIII.



Charles Antoine de Ferrières de Sauveboeuf.

En épousant le 29 novembre 1625 Marguerite de Pierre-Buffière, veuve sans postérité, il devient un grand propriétaire terrien indépendant de son père. Deux ans plus tard, il est présent au second siège de La Rochelle avec Louis XIII et Richelieu, mais il s'implique dans les querelles royales en entrant dans le parti de Gaston d'Orléans, séduisant héritier du trône.

Un choix politique malheureux

Événement historique, « *La journée des Dupes* » désigne les événements des dimanche 10 et lundi 11 novembre 1630 au cours desquels le roi Louis XIII réitère contre toute attente sa confiance à son ministre Richelieu, élimine ses adversaires politiques et contraint la reine-mère Marie de Médicis à l'exil. Gaston d'Orléans et les seigneurs de Sauvebœuf père et fils l'accompagnent dans sa fuite. Condamnés à mort par le roi, Jean de Ferrières s'exile en Espagne où il meurt et son fils, prisonnier des Suédois, est libéré contre une rançon payée par l'héritage de son épouse décédée peu avant.

Charles Antoine bénéficiera de la grâce royale et s'engagera au service de son roi en Lorraine, en Franche-Comté, en Italie, dans l'Allemagne du Nord avec Guébriant, sur le Rhin avec Condé, en Bavière avec Turenne. Il est de plus envoyé en Italie au secours du duc de Parme contre le pape Urbain VIII. En 1636, il épouse en secondes noces Claude de Rousiers dont il a trois enfants, assurant sa descendance. Faisant campagne dans l'armée tous les ans, il ne réside guère dans son beau château reconstruit dans le style classique du palais du Luxembourg à Paris, d'après les plans de Nicolas Rambourg, architecte du château des seigneurs de Hautefort, alliés à sa famille.

En 1743, la riche veuve de François de Ferrières, Marie-Geneviève de Vassan, épouse en secondes noces Victor Riqueti de Mirabeau. Son fils Honoré Gabriel Riqueti de Mirabeau, vicomte de Pierre-Buffière, est le célèbre tribun de la Révolution (1749-1791).

En 1830, la propriété appartient successivement aux familles Chassagnac-Lestrade, Dehÿs et Baillemont. En 1891, elle passe à la famille Oberkampf, célèbre notamment grâce à sa manufacture de toile de Jouy, qui revendra le château en 1927. Jusqu'en 1975, le château possède un des plus importants domaines agricoles de la région.



Le château de Sauveboeuf à Aubas. *Glady de BRÉGEOT (clp)*

En 1987, le publicitaire Claude Douce le rachète et pendant trente ans lui redonne toute sa majesté. En avril 2013, il ouvre au public un musée présentant l'une des plus grandes collections privées sur la Préhistoire, où près de 500.000 objets sont présentés dans les caves du château. Altruiste, il prêtait volontiers ses trésors au musée national des Eyzies.

Désormais, le château et ses collections restent privés. Il est inscrit en totalité le 9 octobre 2009.

Glady de BRÉGEOT (clp)

Agenda

Par ici les sorties

Périgord blanc

COULOUNIEIX-CHAMIERS. Vide-greniers et brocante, le dimanche 23 août de 8 h à 18 h sur le boulevard Jean-Moulin. Tarif vendeur : 10 euros les 4 mètres. Buvette et restauration sur place. ASPTT basket au 06.27.80.12.54.

PÉRIGUEUX. Exposition *Croyons qu'il y d'la foi*, dans les dessins et Art sacré de Jean-Pierre Rémaut, prix d'excellence des Beaux-arts et Arts décoratifs jusqu'au 30 août à la cathédrale St-Front.

- Concert avec Pascale Bertry, le mercredi 19 août à 18 h à l'église St-Étienne-de-la-Cité. Entrée libre.

- Festival Mélomanie, les 22, 23 et 27 août. Au programme :

• *La voix humaine*, opéra de F. Poulenc, le samedi 22 août à 20 h 30 au centre départemental Joséphine Baker. Tarifs : 20 euros, 15 euros adhérent, étudiant et - de 18 ans. Gratuit : moins de 15 ans et élèves du CRDD.

• Salon musical : concert et cocktail dans le cloître de la cathédrale St-Front, le dimanche 23 août à 17 h. Tarifs : 15 euros ou 12 euros. Gratuit : - de 15 ans et élèves du CRDD.

Site Internet : https://www.helloasso.com/associations/melomanie

RAZAC-SUR-L'ISLE. Ciné plein air avec *Vaiana, la légende du bout du monde*, le lundi 24 août à 21 h, place de la salle polyvalente. Tarif : 5 euros. En cas de pluie la séance aura lieu en repli à la salle polyvalente de Razac-sur-l'Isle. Informations : lafabrique24.fr ou 05.53.02.41.99.

Périgord noir

AURIAC-DU-PÉRIGORD. Conférence photographique, le mardi 18 août à 18 h à l'école d'Auriac-du-Périgord. Tél. 06.31.44.62.94.

BADEFOLS-D'ANS. Marché des producteurs, le lundi 17 août à 21 h sur la place de la salle des fêtes. Nombreux producteurs, repas à emporter ou pris sur place. Animations durant la soirée.

BELVÈS. Projection en plein air du ballet *Marie-Antoinette* de Malandain Ballet de Biarritz, le vendredi 14 août à 21 h 30 dans la cour derrière la mairie (rendez-vous devant la Micro-Folie). Repli dans la salle de la Micro-Folie en cas d'intempéries. Gratuit. Réservation obligatoire : 05.53.28.66.00.

LE LARDIN-ST-LAZARE. Rencontres au musée de l'industrie de St-Lazare :

• *1925 - Les temps modernes*, avec Henri Delage, le mardi 18 août à 18 h.

• *L'Atlas de la Seconde Guerre mondiale en Dordogne*, avec Patrick Ranoux et Bernard Reviriego, le jeudi 20 août à 18 h.

Gratuit, rencontres avec pot partagé offert.

TOURTOIRAC. Concert d'orgue *9 siècles d'Art choral*, avec orgue et quatuor à cordes, direction Pierre Calmelet, chef du Madrigal de Paris, le samedi 15 août à 12 h 30 à l'abbatiale. Gratuit, sur réservation : https://billetterie.festik.net/pacte/product/concert-exceptionnel---12h30---9-siecles-d-art-choral



Une photo extraite du ballet Marie-Antoinette qui est projetée à Belvès le 14 août. *Houeix*

Périgord pourpre

BERGERAC. Matinée activité manuelle *Pandacraft*, le mercredi 19 août, deux sessions de 10 h à 11 h et de 11 h à midi à la librairie La Colline aux Livres. Pour les enfants de 4 à 8 ans, gratuit, sur inscription à la librairie ou au 05.53.57.90.97.

EYMET. Concert Duo Athéna (harpistes Sophie Clavel et Lucile Callet Delgonge), le dimanche 16 août à 18 h 30 à l'église Notre-Dame. Tarif : 15 euros, gratuit - de 12 ans.

- Exposition de peinture d'Annie Dufour, du 17 au 23 août à la salle Cadix de 10 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h, mardi et samedi de 15 h à 21 h. Entrée libre.

- Exposition de peinture et de sculpture de C. Servet et F. Linglet, de 17 au 23 août de 10 h à 18 h à la salle Jeanne-de-Toulouse. Entrée libre.

- Visite animée de la bastide aux lampions, en français et anglais, le 19 août à 21 h 30, rendez-vous office de tourisme à 21 h 15. Tarif : 6 euros.

- Canoë nocturne, le mercredi 19 août de 21 h à 23 h au Dropt. À partir de 8 ans. Tarif : 5 euros. Inscription au 05.53.23.74.95.

- Ciné plein air : Spider-man, le 20 août à 21 h 30 au jardin Cadix. Tarifs : 7,50 euros, réduit 5 euros (moins de 18 ans).

Périgord vert

BOURDEILLES. Les Théâtrales : spectacles, animations, musique chant et comédie au château de Bourdeilles, le samedi 15 août de 10 h à 22 h. Tarif unique : 12 euros, gratuit pour les moins de 5 ans. Tél. 05.53.03.73.36.

NANTHEUIL. Concert de Black Magnolia, le samedi 15 août à 20 h à la Guinguette de Nantheuil. Restauration sur place. Tél. 09.53.01.93.82 (réservation repas).

ST-PARDOUX-LA-RIVIÈRE. Vide-greniers, le samedi 15 août de 8 h à 17 h sur la place Henri-Brives. Gratuit. Buvette et restauration.

TEYJAT. Fête de la Préhistoire, samedi 15 août de 10 h à 19 h avec des conférences (10 h 30/14 h 30 et 16 h 30), jeux divers, tombola, repas le midi sur réservation, crêpes et gâteaux, visite gratuite de l'espace muséographique Pierre Bourrinet. Informations : 06.80.45.74.21.

État civil

PÉRIGORD BLANC

Naissances du 29 juillet au 5 août : Davi Reis Ribeiro (Montignac-Lascaux), Meizy Alves Lopes (Groléjac), Naomie Sébastien (Thiviers), Thélio Charrier (Le Buisson-de-Cadouin), Mili-Rose Boche (St-Laurent-sur-Manoire), Romy Fernandez Robert (Trélissac), Lola Rebillou (Cendrieux), Mayline Lorblanchet Legry (St-Vincent-de-Cosse), Suzane Faure-Galtier (Périgueux), Sacha Bordin (Périgueux), Elsie Bonnier (Champcevinel), Keylio Commes (Chantérac), Helena Anthouard Rueda (Bergerac), Kaïna Valon Le Pemp (St-Léon-sur-l'Isle), Tasnime Zanggale (Le Buisson-de-Cadouin), Paul Saulière (Les Eyzies), Eliott Françoise (Montagnac-d'Auberoche), Liyana Fayard (Coulounieix-Chamiers), Antoine Tabard (Périgueux).

Décès du 25 au 31 juillet : Alain Chapuzet (73 ans, Chassaignes), Norbert Perez (93 ans, Périgueux), Alain Desmarthon (61 ans, Cornille), Pierre Montheil (91 ans, Calès), Mercédès Matias (87 ans, La Chapelle-Montmoreau), Anne-Marie Peyrout (74 ans, Thiviers), Guy Hivert (79 ans, Périgueux), Suzanne Mazeau (81 ans, Périgueux), Marcel Hermes (93 ans, Périgueux), Claude Vassy (90 ans, Thiviers), Suzanne Zekraoui (78 ans, Champcevinel), Marie Dumerchat (76 ans, Cannes), Roland Vilatte (83 ans, Nantheuil), Jean Maigne (95 ans, Tocane-St-Âpre), Jacques Reymond (92 ans, Le Bugue), Nadine Faure (91 ans, Chancelade), Pascal Servantie (61 ans, Échourgnac), Marie-Jeanne Delpey (89 ans, Ajat), Marcelle Dechavanne (91 ans, Charlieu), Marie-Hélène Vossion (77 ans, Orthez), Yves Valladon (79 ans, Bertric-Burée), Martine Fonpeyrine (68 ans, Montrem), Michel Seguin (82 ans, St-Léon-sur-l'Isle), Francis Cornu (82 ans, Coursac), Dominique Grandchamp (72 ans, Périgueux), Marc Puyjalinet (97 ans, Neuvic), Danièle Guibon (88 ans, Périgueux), Claude Daviaud (61 ans, Grand-Brassac), Lucette Bouquin (75 ans, Périgueux), Jean-Claude Marinier (76 ans, Neuvic), Jacky Charron (65 ans, St-Astier), Arnaud Toupet (56 ans, Bergerac), Joël Joffre (64 ans, Ajat), Julienne Le Corre (92 ans, Tocane-St-Âpre).

PÉRIGORD POURPRE

Naissances du 24 juillet au 2 août : Élya Masbou (St-Pierre-d'Eyraud), Nathan Gauthier Lefèvre (Bergerac), Élya Fiefvez (Prigonrieux), Léane Bigot (Sigoulès-et-Flaugeac).

Décès du 24 juillet et 2 août : Michel Verrat (77 ans, Bergerac), Jean-Claude Kunz (77 ans, Bergerac), Yves Déguilhem (94 ans, Bergerac).

Écologie L'apiculteur Marcel Touzet a vu ses 75 ruches détruites par l'incendie de la forêt de La Montagnotte entre le 23 et le 24 août, anéantissant 60.000 abeilles.

Marcel Touzet a perdu 60.000 abeilles dans l'incendie

BISCARROSSE

« *De ma vie d'apiculteur, je n'ai jamais vu pareille désolation* », se lamente Marcel Touzet qui élève ses sentinelles de l'environnement. Passionné par ce dont il a fait son métier depuis l'âge de six ans, l'ami des abeilles vient de constater toute la gravité et la douleur qu'il éprouve devant la destruction de ses 75 ruches dans l'incendie qui a ravagé la forêt derrière la zone d'activité de La Montagnotte, dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 août. Soixante mille abeilles gisent sur le sol noirci de suie au milieu des spectres dont même les parties métalliques ont été carbonisées au milieu des noisetiers. « *Les ouvrières bourdonnent toujours à l'intérieur de la ruche pour la ventiler en permanence et elles font corps autour de la reine pour ne pas l'abandonner au cœur de la colonie. Elles se sont laissées mourir pour préserver les juvéniles. Heureusement, l'abeille noire qui est une espèce protégée n'a pas été affectée par les flammes dans la forêt usagère. Je suis effondré et j'ai décidé d'arrêter mon métier. Je vais cependant donner un coup de main à mon fils qui a ses propres ruches épargnées à la Rive et au Bosque. Je ne verrai plus dans cet endroit magique les écureuils, les biches et les sangliers où nous nous côtoyions avec mes abeilles puisque ce ne sont plus que des cendres. La bruyère, la calune, l'arbousier que visitaient mes butineuses à proximité n'existent plus, il ne reste que l'acacia et la bourdaine et je n'ai plus de stock de miel en réserve que jusqu'à la fin de cette année. Sur le plan financier, j'évalue le préjudice à 30.000 euros. Quand la végétation flambe à un tel niveau, notre capacité de génération de carbone s'affaiblit et quand périssent les abeilles, les plantes et les fleurs ne sont plus pollinisées et ne produisent plus de nectar et donc elles succombent à leur tour. C'est tout l'écosystème et sa biodiversité qui en subissent les dégâts* », alerte Marcel Touzet.



Marcel Touzet ne cache pas sa peine de voir ses milliers d'abeilles mortes dans l'incendie. *Dominique BOUDET (clp)*

Dominique BOUDET (clp)

Exposition

Les congés payés ont déjà 90 ans



congé payé en exposition *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

À l'occasion de l'anniversaire de la loi du 20 juin 1936, instaurée par le gouvernement du Front populaire qui a donné 15 jours de vacances par an aux travailleurs, l'Office Intercommunal de Tourisme à demandé au musée de la ville de Mimizan de réaliser une exposition autour de cette thématique des congés payés et des vacances dans la station balnéaire. Elle permet de découvrir l'évolution de la plage de Mimizan, classée station climatique dès 1913, à travers 6 panneaux, composés des textes, vielles cartes postales et photos. Vous pourrez ainsi apprécier l'évolution de la plage, depuis l'accès au premier bain de mer, en passant par les développements de l'après-guerre et jusqu'à la mise en place de la loi littoral. L'exposition à été implantée dans un lieu où elle est accessible et visible par tous, au bord du lac et du Courant de Mimizan, à l'entrée de la promenade fleurie, jusqu'au mois de septembre.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



Six panneaux par l'OIT autour des congés payés *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Feria de Sen Bertomiu

Un hommage aux acteurs engagés contre les incendies

PARENTIS-EN-BORN

Malgré les blessures affectives et les traces traumatiques que le monstre de feu a provoquéées, la Municipalité de Parentis-en-Born a décidé de maintenir la Feria de Sen Bertomiu programmée du 7 au 11 Août, afin que chacune et chacun retrouve l'esprit de réjouissance et s'enchante de partager des moments de liesse et d'euphorie, et pour faire corps et unité dans un temps fort d'amitié populaire.

Ce vendredi 7 Août, la cérémonie d'ouverture de la Sen Bertomiu a donné le coup d'envoi des évènements immersifs placés sous le signe des hommages et des remerciements solidaires envers tous les acteurs qui ont pris leur part dans la lutte collective contre les incendies. Au cœur des arènes Roland Portalier et sous les applaudissements nourris des habitants, les intervenants ont défilé précédés par la Banda Lous Pegaillouns. Les sapeurs-pompiers, les gendarmes, les bénévoles de la DFCI, les agriculteurs, les forestiers, les chasseurs, les représentants de l'Ordre de Malte et de la Croix-Rouge, les praticiens de santé et les agents communaux ont été salués et félicités par Gilles Clavreul, Préfet des Landes qu'accompagnaient Marie-Françoise Nadau, Maire de Parentis-en-Born et Hélène Larrezet, Maire de Biscarrosse.



Hélène Larrezet,Gilles Clavreul et Marie-Françoise Nadau ont chaleureusement remercie tous les acteurs impliqués solidairement dans la lutte contre les incendies *Dominique BOUDET (clp)*

Dominique BOUDET (clp)

Randonnée

Découverte ludique de la forêt mimizannaise



découverte orientation loisir *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

À Mimizan, les vacanciers ont découvert l'orientation loisirs grâce à la Boussole mimizannaise. Cette activité de plein air ludique et accessible s'apparente à une chasse au trésor et ne nécessite aucun esprit de compétition. Les participants utilisent une carte et parfois une boussole pour retrouver des balises cachées dans la forêt. L'équipement permanent s'appuie sur une carte dédiée aux spécifications de la course d'orientation et sur un parcours facile, d'une durée d'une heure à une heure trente à allure de marche, jalonné par des balises permanentes. La réalisation du parcours permet de découvrir les richesses du patrimoine local : faune, flore, géologie, architecture, histoire, activités humaines... Les vacanciers de la maison du carrefour des Landes ont apprécié cette découverte proposée par la Boussole orientation loisir et ont pu explorer les curiosités de la ville et de ses alentours.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

À l'église

Marc Chiron et Natacha Triadou en concert



Marc Chiron à l'orgue. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

L'église de Mimizan-Bourg a accueilli Marc Chiron et Natacha Triadou pour un concert « Violon et Orgue ». Cette soirée magique fut couronnée par le talent de Natacha Triadou, virtuose du violon, qui fut éblouissante dans ce récital d'excellence où le talent et la maîtrise absolue du violon se mettent au service de la sensibilité et du partage. Ce fut un programme prestigieux, explorant toutes les facettes, expliquées dans leur contexte et interprétées magistralement.

Natacha Triadou l'a prouvé jeudi 6 août au soir dans l'église de Notre-Dame. C'était un extraordinaire feu d'artifice technique et musical... Marc Chiron, né à Cholet en 1974, débute ses études musicales dans sa ville natale avant d'entrer au Conservatoire de Nantes où il étudie l'orgue, le piano, l'écriture, l'analyse et l'histoire de la musique. Après avoir obtenu une médaille d'or dans la classe d'orgue de Pascale Mélis, il se perfectionne auprès d'Olivier Latry au Conservatoire de Saint-Maur, où il obtient en 1993 une médaille d'or. Il est ensuite admis au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris où il obtient en 1997 le Diplôme de Formation Supérieure mention très bien avec les Premiers Prix d'orgue de Basse Continue et de Polyphonie de la Renaissance. Il remporte le Premier Prix de l'UFAM. en 1992, ainsi que le prix inter-conservatoires de la ville d'Angers en 1995. Marc Chiron se produit également avec des orchestres ou des ensembles vocaux (Orchestre National du Capitole de Toulouse sous la direction de Michel Plasson, Orchestre de chambre de Toulouse...). Il est organiste titulaire de la Cathédrale de Montauban. De nouvelles manières de jeu étonnaient toujours le public, qui applaudit longtemps, pour dire merci.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



Natacha Triadou au violon. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Astronomie

Avant l'éclipse du 12 août, l'office du tourisme a organisé la Nuit des Étoiles avec ateliers, expositions et observations célestes.

La Nuit des étoiles rassemble les amoureux de l'espace



L'observation du ciel. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



À bord d'un simulateur de vol. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

À quelques jours de la grande éclipse partielle du 12 août 2026, l'office du tourisme a mis à l'honneur le soleil et les phénomènes astronomiques à l'occasion de la Nuit des Étoiles. En plein cœur du mois d'août, les vacanciers sont venus percer les mystères du ciel. Petits et grands ont été émerveillés et ont découvert le soleil autrement, entre observations du ciel, animations diverses et médiations.

Un rendez-vous incontournable pour tous les amoureux de l'espace !

Comme chaque été, les Nuits des étoiles offrent l'occasion de découvrir les merveilles du ciel d'été : constellations, planètes, amas d'étoiles, nébuleuses et, avec un peu de chance, quelques étoiles filantes. Depuis plus de trente ans, les Nuits des étoiles permettent à des centaines de milliers de personnes de partager un moment privilégié sous le ciel nocturne. Encadrées par des passionnés, ces soirées sont une occasion unique de découvrir l'astronomie, de comprendre notre place dans l'Univers et simplement de s'émerveiller. « *On essaie de développer cet événement, de ramener d'autres choses en plus de la seule observation* », explique Véronique Grué de l'office du tourisme. Mais toutes ces animations variées convergent vers l'observation du ciel, avec des passionnés heureux de partager leur savoir. Au programme : ateliers créatifs enfants ; démonstration de liaisons radioamateurs ; exposition ; simulateur de vol ; jeu de piste ; conférence, etc. Sur la place du marché, la banda des Pafin'hot et ciné-concert spatial. Sur l'esplanade Robert-Barsac, observation du soleil et des étoiles. « *À la fin, le but, c'est de permettre au grand public d'ouvrir les yeux au ciel.* »

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Biodiversité

Le goûter des vaches de Gombault

MIMIZAN

Les vaches de Gombault ont accueilli les touristes. « *C'est une grande joie de pouvoir les accueillir à nouveau, après la période difficile du confinement que nous avons tous vécue. Les gens ont besoin de ce retour à la nature, et nous leur en offrons ici* », confient, vendredi 7 août, Francis Ducom, vice-président de l'ACGELB, avec Patrick Contrastin et Fernand Broustey, bénévole au parc de Mimizan.

Sélectionnant les herbes qu'elles broutent et malaxant le sol avec leurs sabots, elles permettent de régénérer l'humus et de favoriser une biodiversité qui avait quelque peu disparu. Des espèces végétales rares et protégées, comme la drosera à feuilles multiples, ou encore le rhynchospore blanc, ont pu se multiplier sur le site depuis la réintroduction saisonnière de ces vaches. Et la faune n'est pas en reste, avec le retour d'espèces comme le vison d'Europe ou la loutre. Trois vaches et un veau sont désormais présents jusqu'à l'automne, et ils attendent les visiteurs sans animosité, pour un moment nature. Les bénévoles organisent tous les jeudis, à 18 h 30, le goûter des vaches, suivi d'explications sur la création de ce parc et la formation de la zone des Grands Lacs. Une sortie familiale idéale. À noter que d'autres marais sont également concernés par cette réhabilitation menée par l'ACGELB, dans les secteurs de Sanguinet, Gastes, Sainte-Eulalie ou Biscarrosse... L'association a reçu de nombreux prix et accepte régulièrement des étudiants pour leurs travaux universitaires.



Nourrissage des vaches par les enfants. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Courrier français

24 : Espace 23 - 23 rue Gambetta
BP 40102 - 24004 Périgueux Cedex
40 - 47 - 82 : 6 rue Pierre et Marie CURIE
CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction24@courrier-francais.fr - 05 53 09 03 63 / redaction40@courrier-francais.fr - a.massias@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrices départementales :** Audrey Massias et Patricia Carrizey.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.

CPPAP : 1127 C 92915 / 1127 C 92913
ISSN : 2101-9932 / 3099-7070 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60 % de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Agenda

Messes du vendredi 14 au dimanche 16 août

Vendredi 14 août, 10 h 30-11 h 30 : confession ou rencontre avec un prêtre à l'église de Mimizan Bourg. Adoration du Saint-Sacrement. Assomption, 19 h 00 : messe à Conti : famille Combeuil, Jojo Combeuil, Robert Lesfauries. Samedi 15 août, 09 h 00 : messe à Pontenx-les-Forges. Assomption. Quête à la sortie de la messe par l'Hospitalité Landaise. 11 h 00 : messe à Mézos : Guy et Guylaine Cassanet, Jacques et Jacqueline Motte, Michel Décis, famille Dourthe et Décis, Simone Darqué. 19 h 00 : messe à Mimizan Plage. Dimanche 16 août, 10 h 30 : messe à Mimizan Bourg : Laurent Deuffic, Patricia Calléde, Marie-Christine Landais, Suzanne Peluhet. Ont rejoint la Maison du Père : Simone Darqué à Mézos, Marie-Christine Landais à Mimizan.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Événement Du 21 au 23 août, Laplume célèbre sa fête locale avec un triptyque qui a fait ses preuves : vernissage artistique, course endiablée de caisses à savon sur 1,2 km et vide-greniers dominical. Les bénévoles locaux orchestrent trois jours d'animations entre tradition et esprit festif.

Course, guinguette, vide-greniers : Laplume sera en fête



Les jeunes de l'Amicale, très investis. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*



Une édition 2025 très réussie. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

LAPLUME

Fidèle à la tradition du 3e week-end d'août, proche de la Saint-Barthélemy, la fête de Laplume se déroulera du 21 au 23 août.
Élus et associations locales se sont réunis en amont afin de préparer un programme riche et varié, destiné à toutes les générations.

Le programme

Les animations débuteront vendredi 21 août à 18 h 30 avec le vernissage de la 31e exposition de peinture et de sculpture organisée par Laplume Animation, sous la Halle Pennavienne. À partir de 20 heures, soirée guinguette sur la place du Château, animée par les jeunes de l'Amicale laïque. Restauration, buvette et musique donneront le coup d'envoi de la fête locale. Le samedi 22 août, de 9 heures à 16 heures, se déroulera la 3e édition de la course de caisses à savon, devenue un rendez-vous incontournable. Ces bolides aussi originaux que folkloriques dévaleront les 1,2 km de la route de Plaichac. Organisée par les bénévoles de l'Amicale laïque avec le soutien d'une quarantaine de volontaires, cette manifestation mêle compétition et esprit festif. L'édition 2025 avait réuni 13 caisses et 19 pilotes. Une buvette et un espace de restauration fonctionneront tout au long de la journée. La journée de samedi se poursuivra sur la place du Château avec un repas gourmand, suivi d'un DJ set qui promet une ambiance festive jusque tard dans la soirée. Les élus, épaulés par de nombreux bénévoles, seront mobilisés pour accueillir les participants dans les meilleures conditions.

Le traditionnel vide-greniers

Le dimanche 23 août, les bénévoles de Laplume Animation donneront rendez-vous aux chineurs pour le traditionnel vide-greniers. La Grand-Rue, ainsi que les ruelles et places adjacentes, accueilleront de nombreux exposants. Il reste encore quelques emplacements disponibles (appeler le matin au 05.53.95.16.67). Les visiteurs pourront profiter d'une buvette et d'un service de restauration sur place à l'heure du déjeuner. À midi, la municipalité offrira le traditionnel apéritif sur la place du Château d'eau.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Renseignements : 06.79.72.86.52 ou comitedesfeteslaplume@outlook.fr.

Événement

Concert de clôture de la semaine musicale



Christel Van de Hel présidente de la semaine musicale lors de son mot d'accueil. *Françoise YRIEIX (clp)*



L'orchestre est en place dans le choeur de l'église. *Françoise YRIEIX (clp)*



Le chef d'orchestre donne le ton. *Françoise YRIEIX (clp)*

CLAIRAC

Le concert de clôture de la semaine musicale a eu lieu samedi 1er août en l'église Saint-Pierre-ès-Liens, en présence d'Annie Delmas et de Monseigneur Carré, évêque à la retraite qui assure l'intérim dans la paroisse, ainsi que de nombreux amateurs de musique venus prendre plaisir à écouter ce très beau concert. Chrisel Van de Hel, présidente des Semaines musicales, a ouvert la soirée de cette seconde édition des Nouvelles semaines musicales : « *Pour cette soirée, nous nous sommes cassés la tête, mais comme à l'unanimité vous avez tous apprécié la qualité et la musicalité des concerts de l'an passé, alors, selon la formule, nous nous sommes dit* « On ne change pas une équipe qui gagne », *alors nous avons repris les mêmes et recommencé. Albane Bauduin, Gabriel Philippot et l'orchestre Clés d'Euphonia nous ont fait le plaisir de revenir cette année.* » Christel a remercié la municipalité pour son soutien et la mise à disposition des salles, ainsi que la paroisse pour l'église. Aimery Lefevre, chanteur lyrique, a expliqué le programme de la soirée et le concert débute en beauté par *L'Arlésienne* de Bizet, dirigé par Gabriel Philippot, qui a annoncé tout de suite l'essence de cette soirée où l'ambiance sera gaie avec un morceau que tout le monde connaît et qui, dès les premières notes, met les spectateurs dans l'ambiance de ce merveilleux concert à venir. L'orchestre a continué avec la même ferveur avec Strauss et *Les Chevaliers de la Rose*, qui reste dans l'essence des valses mais fait baigner les spectateurs dans l'atmosphère de la Vienne impériale, idéalisée, presque rêvée. Richard Strauss a déployé une palette orchestrale luxuriante et très raffinée, admirablement retransmise par une orchestration plus opulente et qui laisse les spectateurs sans voix.

Françoise YRIEIX (clp)

Chantiers citoyens

Les deux sessions estivales sont terminées

FOULAYRONNES

Depuis de nombreuses années, la commune organise des chantiers citoyens pour les jeunes de quatorze à dix-sept ans. Lors de la séance du conseil municipal, du mercredi 1er juillet, les élus ont décidé de les reconduire.
Ils en ont profité pour augmenter le nombre de participants par session, passant de huit à dix. À noter que pour cette dernière session estivale, ils n'étaient que huit.
C'est toujours le même principe. Les jeunes sont accompagnés par un agent de la collectivité et le personnel de l'accueil de loisirs. Le matin, à partir de 9 h jusqu'à 12 h, ils ont pour mission d'effectuer des travaux de nettoyage des bâtiments communaux et du matériel communal. L'après-midi fait place à des activités de loisirs obligatoires, proposées par le service jeunesse.
Cette année, la première session s'est déroulée du lundi 20 juillet jusqu'au vendredi 24 juillet. La deuxième session a eu lieu du lundi 27 juillet pour s'achever le vendredi 31 juillet.



Les jeunes participants montrant leur diplôme officiel pour leur participation aux chantiers citoyens. *Ch. H. (clp)*

Travail le matin

Lors de cette dernière semaine, Lilou Viennot, Nella Grospiron, Clémence Bourgouin, Baptiste Saint-Martin, Joaquin Lacour-Moreno, Sacha Bigot, Dunkan Douzens et Mathis Caplan ont pris part à cette session. Leur travail a consisté au nettoyage du mobilier de la salle Saint-Martin, au rangement et nettoyage à l'accueil de loisirs, au désherbage et ramassage des déchets. Ils ont aidé aussi au chargement et déchargement pour la collecte en soutien aux sinistrés des incendies. Tout ce petit monde était encadré par Ophélie Willo. C'est le principe : si le matin les jeunes travaillent, l'après-midi fait place à des activités de loisirs.
C'est ainsi qu'ils ont pu s'adonner à de la self-défense, se rendre au bowling, à l'accrobranche ou au Monky et s'amuser aux différents jeux présents dans ce parc de loisirs à Estillac. Ils ont été sensibilisés à leur espace environnemental. Le maire Bruno Dubos, l'équipe municipale et l'administration communale les ont félicités pour leur implication. Chaque participant perçoit une indemnité forfaitaire de 75 € pour la semaine, représentant une enveloppe de 750 € par session avec dix participants. Pour la dernière, elle n'était que de 600 €. En plus de leur indemnité, ils ont reçu un diplôme officiel pour leur participation.

Ch. H. (clp)

Hommage

À la recherche de souvenirs pour la « colo André Garbay »



Les premiers pas à la colonie. *Amicale Laïque*

NÉRAC

Un centre de vacances, créé en 1946 par André Garbay autour d'un projet fédérateur avec pour objectif de donner des vacances aux petits Néracais, perdure à ce jour. Situé sur un terrain à quelques pas du port de Capbreton (Landes), il a vu défiler des générations de petits Néracais. Soixante-dix-huit ans plus tard, l'Amicale Laïque de Nérac, présidée à ce jour par Martine Palaze, déclare : « *Nous n'avons pas oublié l'investissement d'André Garbay et souhaitons recueillir les souvenirs, témoignages de celles et ceux qui ont fréquenté ce lieu pour une rétrospective* ».

Qui était André Garbay ? Né en 1911, il devient instituteur à l'âge de 18 ans. Durant la Seconde Guerre mondiale, il rejoint la résistance et dirigera le FFI de Lot-et-Garonne. Fait prisonnier, torturé, condamné à mort, il échappe au peloton d'exécution. À la libération, il est nommé sous-préfet de Nérac jusqu'en 1946. À cette date, il décide de fonder l'Amicale Laïque. Il amènera quinze petits Néracais qui verront pour la première fois l'océan. Au fil des ans, il installe sa « colo » sur le site landais. Autrefois colonie, le centre dispose de bungalows et se décline aujourd'hui en séjours scolaires et familiaux, ouvert aux associations de l'Albret et des environs du mois d'avril à octobre. L'Amicale Laïque, responsable du centre, n'a pas oublié sa vocation première : offrir un moment de plaisir à cette jeunesse et le bien vivre ensemble.
Adresse : Espace de Vie Sociale, 111 allées d'Albret, 47600 Nérac.

Paulette SIGL (clp)

Activités

Forum des associations : un rendez-vous incontournable

SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

La municipalité a le plaisir d'inviter à ce rendez-vous incontournable de la vie locale, l'occasion idéale pour découvrir les nombreuses associations de notre territoire, de s'inscrire à une activité ou tout simplement échanger avec leurs bénévoles. Au programme : des rencontres avec les associations locales dans des domaines variés tels que le sport, la culture, la santé, la musique ou encore le théâtre. Les visiteurs pourront également assister à des démonstrations et participer à des initiations gratuites. Les inscriptions aux différentes activités seront bien évidemment possibles directement sur place. Cette manifestation se déroulera à la salle polyvalente de Sainte-Colombe-en-Bruilhois, de 9 h à 12 h. L'entrée est libre et gratuite. Venez nombreux à la rencontre de nos associations et participez à la richesse de la vie associative de Sainte-Colombe-en-Bruilhois !

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Pour plus d'informations, contacter la mairie au 05.53.67.82.16.



l'association culturelle « la voix des possibles » présente au forum *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

Flottis

Second marché gourmand le jeudi 20 août devant le Galion



C'est le moment du choix devant les stands de restauration. *Ch. H. (clp)*

FOULAYRONNES

Le prochain marché gourmand aura lieu le jeudi 20 août à partir de 19 heures devant le Galion sur le site de Flottis. On devrait retrouver la majorité des restaurateurs présents lors du premier marché gourmand du jeudi 23 juillet, hormis Lionel Boutaric du restaurant du Caoulet, pour cause de vacances. Le Kréyol Chaud, Le Kelly's Créations, Li Thai Food, Le First Kebab, Séverine Vallier, Céline Bauret et La Crêpentine sont les vendeurs proposant leurs différents plats. Des menus enfants à 5 € sont proposés. La buvette municipale sera en place, le fonctionnement sera assuré par des élus pour servir les boissons proposées à la vente. Auparavant, comme c'est devenu la règle, les jeunes de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) se seront produits dans le centre culturel pour présenter leur spectacle de clôture

Ch. H. (clp)

Hameau de Lausseignan

Retour des festivités

BARBASTE

Samedi 1er août, le hameau de Lausseignan, commune de Barbaste, a renoué avec les festivités. Une initiative à mettre à l'actif de l'association locale Amapola qui a souhaité remettre à l'ordre du jour cette rencontre. Pari réussi avec, dès 20 h, de nombreux habitants présents sur la place des Acacias. Occasion de se retrouver en famille, entre amis et de passer un moment où la convivialité a trouvé sa place. Sous les chapiteaux, un menu ibérique était proposé avec tapas, sangria, paëlla, très apprécié de tous. Pour conclure la soirée, Laverny animation était de la partie, entraînant en fin de repas de nombreux convives sur la piste de danse improvisée pour l'occasion. Une belle soirée estivale conclue tard dans la nuit qui devrait se renouveler.

Paulette SIGL (clp)



Des tablées pour le retour de la fête. *Paulette SIGL (clp)*

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
COURRIER FRANÇAIS GASCOGNE-PÉRIGORD

Sport

Les anciens tapent le ballon



Le groupe des anciens sous le panier. *Françoise YRIEIX (clp)*



L'ancien maire, M. Moreau, devant le panneau de photos rappelant le bon vieux temps. *Françoise YRIEIX (clp)*

LABRETONIE

L'inauguration du City stade samedi 1er août où figure un terrain de basket avec panier a été l'occasion pour les anciens joueurs de se retrouver et de faire quelques lancers francs. Grégory Bordes, adjoint, a fait un rappel du basket dans la commune. « L'association sportive Agmé-Labretonie (l'Asal) a vu le jour en 1957 grâce à deux passionnés, Robert Bordes et Roland Pinasseau, qui ont encadré un vivier de jeunes avec quelques fratries du village, d'Agmé et des renforts venant des communes alentour. Résultat : une équipe senior qui a joué jusqu'au niveau Région, des équipes de jeunes et même une équipe féminine ont joué pendant plus de vingt ans mais, faute de salle, l'activité s'est arrêtée en 1979. Le conseil municipal remercie l'ensemble des anciens joueurs, joueuses et personnes du village et même au-delà d'avoir effectué des recherches, d'avoir transmis des photos, des vidéos, des témoignages et même quelques anecdotes. Merci à Angélique Bissières, adjointe, qui a pris contact avec beaucoup d'anciens, a effectué de nombreuses recherches et centralisé tout ce qui a été mis en place pour l'exposition où sûrement d'autres souvenirs vont surgir en revoyant les photos et vidéos. Les jeunes pourront se rendre compte dans quelles conditions on jouait au basket il y a cinquante ans. Tous ces trésors seront archivés à la mairie et serviront au devoir de mémoire de la commune. Une seconde activité a été proposée aux anciens et aux jeunes avec un concours de lancers francs par équipe de trois personnes, avec l'idée de surtout s'amuser et de réunir trois générations au vu du nombre important d'anciens joueurs et joueuses ici présents. Chaque joueur d'une équipe lance cinq fois le ballon en lancers francs. Quinze tirs par équipe, les tirs réussis seront comptabilisés et l'équipe qui obtient le plus de points sera la gagnante. Jean-Claude Blay, président de la Communauté de communes Lot et Tolzac, s'est essayé au tir ainsi que les membres du conseil municipal actuel qui ont essayé de rivaliser avec les anciens joueurs mais... les anciens ont gardé la main ! »

Françoise YRIEIX (clp)



Jean-Claude Blay président de la Communauté de communes s'essaie au lancer franc. *Françoise YRIEIX (clp)*



Le maire Fabrice Moreau essaie aussi le lancer franc. *Françoise YRIEIX (clp)*

Insolite

« Tonnens » : quand les panneaux oublient une lettre



Tonneins a perdu un I, sûrement à cause de la canicule. *Françoise YRIEIX (clp)*

VERTEUIL D'AGENAIS

Le piéton – ou plutôt l'automobiliste – a vu un curieux panneau route de Verteuil. Des travaux étant en cours sur la départementale Tonneins-Miramont, une déviation est mise en place avec la pose de panneaux indiquant la direction des différents villages ou villes du secteur. L'automobiliste se demande si les restrictions budgétaires du Département ne commencent pas par une économie sur le nombre de lettres ou si, « éventuellement », lors de son trajet, il s'est trompé de département ou même de pays, car « Tonnens » n'existe pas en 47 ni en France. Le pire est que plusieurs de ces panneaux ont été placés sur la route jusqu'au village de Verteuil, donc économies monstres, plusieurs « i » ont disparu. Peut-être faut-il lancer un avis de recherche ? L'automobiliste, qui est du coin, a trouvé ça plutôt rigolo, mais il pense aussi aux vacanciers et autres usagers de la route qui, eux, ne sont pas du secteur.

Françoise YRIEIX (clp)

Rendez-vous

Une exposition franco-hongroise autour des rivières

PUCH-D'AGENAIS

Du 14 août au 6 septembre, la Galerie d'Art de l'Église de Vignes accueillera l'exposition Poïpoï Folyó. Cultiver l'amitié avec les rivières, un projet porté par l'association Belvédère de Montflanquin, en partenariat avec Puch d'Agenais Village d'Artistes et avec le soutien de la municipalité.

Cette exposition s'inscrit dans le projet de coopération franco-hongrois Poïpoï Folyó, qui réunit artistes, chercheurs et habitants autour d'une réflexion commune sur les liens que les femmes et les hommes entretiennent avec leurs rivières. À la croisée de l'art, de la recherche et de l'écologie, ce projet met en dialogue des territoires français et hongrois traversés par des cours d'eau qui façonnent les paysages et les sociétés.

Le vernissage aura lieu le vendredi 14 août à 18 heures, en présence des artistes. L'exposition sera ensuite ouverte les vendredis, samedis et dimanches de 14 h à 19 h jusqu'au 6 septembre. Pour toute information, contacter le 06.21.10.57.76.

Martine MICHELOT (clp)



Située en bordure du Canal latéral à la Garonne, l'Église de Vignes accueillera l'exposition dans ses murs. *Martine MICHELOT (clp)*

Événement

Ambiance latino à la Mercerie avec le groupe Soliamé



Le groupe Soliamé a rythmé la soirée. *Martine MICHELOT (clp)*

DAMAZAN

Vendredi 7 août au soir, Isabelle Gérardi organisait une soirée latino à La Mercerie, place Armand-Fallières. Un savoureux chili con carne maison était au menu, dégusté en terrasse, sous les cornières ou sur la place devant le restaurant. Pour animer la soirée, Isabelle a fait appel au groupe Soliamé. Deux voix, celles de Célia et de Carole, également à la guitare, accompagnées par Stéphane aux percussions, ont créé une ambiance chaleureuse, festive et rythmée qui invitait au voyage et au partage. « When marimba rhythms start to play », « Jardin d'hiver », « Moliendo café », « Besame mucho », « ¿ Quién será ? »... Des rythmes envoûtants, des mélodies romantiques, une atmosphère intemporelle... Né en avril dernier, le trio musical Soliamé interprète un répertoire aux influences latino, de grands standards internationaux en français, en anglais et en espagnol. Soliamé est à découvrir sur YouTube, ses concerts sont à suivre sur Facebook et sur Instagram. Une cinquantaine de personnes ont profité de cette délicieuse soirée, dans la douceur de la nuit, au cœur de la Bastide. La Mercerie reste ouverte du mardi au samedi, de midi à 21 h non-stop. Pour tout renseignement ou toute réservation, contacter Isabelle au 06.26.17.63.50.

Martine MICHELOT (clp)

Commission permanente Les élus d'Occitanie ont voté le 3 juillet une enveloppe de près de 2 M€ pour soutenir onze structures culturelles sur l'ensemble de la région.

La Région investit 2 M€ pour la culture

Réunis en commission permanente le vendredi 3 juillet dernier, les élus régionaux d'Occitanie ont voté, sur proposition de la présidente de Région Carole Delga, une enveloppe de près de 2 M€ pour soutenir et accompagner onze structures culturelles sur l'ensemble de la région.

« *La culture est un investissement pour l'avenir, un facteur d'émancipation, de cohésion et d'attractivité pour nos territoires. C'est pourquoi la Région poursuit son engagement aux côtés des structures culturelles qui, partout en Occitanie, font vivre la création et accompagnent les artistes* », déclare Carole Delga. La présidente de Région ajoute : « *Avec cette nouvelle enveloppe de près de 2 M€, nous faisons le choix de conforter celles et ceux qui, au quotidien, font vivre notre vie culturelle. Leur engagement est essentiel pour préserver la diversité de la création, soutenir les talents et faire rayonner l'Occitanie bien au-delà de ses frontières* ».

Dans le cadre de la stratégie régionale 2022-2028 pour une culture partout et pour tous, la Région Occitanie poursuit une politique volontariste pour soutenir les manifestations et structures culturelles à travers tous ses départements, aussi bien en milieu urbain que rural. L'objectif : que chaque habitant puisse avoir accès, où qu'il se trouve, à des lieux et projets culturels.

Grâce à ce soutien de près de 2 M€, la Région accompagne onze projets. Parmi eux :

L'aménagement du site mégalithique des Bondons

Ouvert depuis juin 2026, ce centre situé à la Cham des Bondons (48) permet la mise en valeur d'un patrimoine de 5 000 ans, grâce à l'aménagement d'un belvédère spectaculaire, d'un centre d'interprétation avec un espace de scénographie de 160 m², d'un restaurant de produits locaux et à la mise en accessibilité du site. La Région mobilise 550 000 € en faveur de la Maison des menhirs portée par le Département, complétant une première aide de 200 000 € déjà attribuée en décembre 2023.

La restructuration de la cinémathèque de Toulouse

Inaugurée au mois d'avril 2026 à Toulouse (31), après dix-huit mois de travaux de réaménagement et de rénovation des bâtiments et des espaces intérieurs, cette restructuration a permis la création d'une nouvelle salle avec projecteur 4K de 100 places supplémentaires. La fresque de Jean Druille « Le Socialisme aux champs » a aussi été entièrement rénovée. Deuxième cinémathèque de France, ce projet cofinancé par la Région permettra de proposer 450 séances supplémentaires chaque année à destination de 30 000 visiteurs. La Région alloue 290 070 €, comme en 2025, pour une aide régionale qui s'élèvera au total à plus de 870 000 €. À noter que la Région participera également au financement de la restructuration du site de Balma.

Un nouvel équipement pour le musée de Saint-Gilles

Prévu pour la fin 2029, ce projet d'équipement muséal à Saint-Gilles (30) abritera les collections de l'actuelle Maison Romane, Musée de France, et prendra place dans l'enceinte de l'ancienne abbatiale, inscrite au patrimoine mondial de l'humanité au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. L'église a récemment été restaurée. La Région investit 200 000 € en faveur du rayonnement culturel et historique de ce territoire.

Environnement Dans une période où le risque incendie est particulièrement élevé, la Ville de Montauban invite fortement les habitants à entretenir leur terrain. Des mesures également nécessaires afin de limiter la prolifération des nuisibles.

Entretenir son terrain pour préserver l'environnement

MONTAUBAN

Parmi les mesures obligatoires lorsqu'on dispose d'un terrain, qu'on soit propriétaire ou locataire : son entretien.

Ceci va de la tonte de la pelouse au débroussaillage, en passant par la taille des haies ou l'élagage des arbres. Des travaux qui concernent tous les végétaux.

Une règle assez simple, pourtant pas toujours appliquées par des propriétaires ou locataires.

La Ville de Montauban, vigilante, encourage fortement à ces bonnes pratiques. Toute l'année, mais plus particulièrement en ce moment, en raison des fortes chaleurs et donc des risques incendie. Un terrain non entretenu est également susceptible d'accueillir des nuisibles (rats, serpents…), mais aussi des animaux sauvages appréciant les bosquets (sangliers, etc).

Lutte contre les incendies et mesures d'hygiène font partie des priorités de la Ville pour le bien vivre ensemble.

Que se passe-t-il en cas de signalement ?

Il arrive que des riverains signalent auprès de la Collectivité le non-entretien d'un terrain. Ce signalement est alors immédiatement pris en compte par le service Hygiène et santé de la Ville.

Sur le terrain, un constat matérialise les faits, avec des photographiques notamment. Une lettre demandant le nettoyage est ensuite transmise au(x) propriétaire(s) pour sa réalisation sous 15 jours.

Passé ce délai et si aucun justificatif d'entretien n'est parvenu au service, un nouveau constat est réalisé. Le cas échéant, un arrêté municipal est transmis au(x) propriétaire(s).

Pour rappel, l'article L2213-25 du Code général des collectivités territoriales mentionne que : « faute pour le propriétaire ou ses ayants droit d'entretenir un terrain non bâti ou une partie de terrain non bâtie situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 m des habitations, dépendances, chantiers, ateliers ou usines lui appartenant, le maire peut, pour des motifs d'environnement, lui notifier par arrêté l'obligation d'exécuter, à ses frais, les travaux de remise en état de ce terrain après mise en demeure. Si – au jour indiqué par l'arrêté de mise en demeure – les travaux de remise en état du terrain ou de la partie de terrain prescrits n'ont pas été effectués, le maire peut alors faire procéder d'office à leur exécution aux frais du propriétaire ou de ses ayants droit.

Des mesures essentielles qui ont pour effet, de limiter les risques d'incendie et de limiter la prolifération des nuisibles pouvant ainsi engendrer des désagréments d'ordre sanitaire.

En 2024, le service a reçu 46 signalements de friches ; contre 88 en 2025. Environ 70% d'entre elles ont été remises en état grâce à cette procédure.

Plus d'informations auprès du service Hygiène et santé au 05.63.22.19.49

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur courrier-francais.com
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 70 €
52 numéros soit 10 numéros offerts par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros soit 26 numéros offerts par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier français
GASCOGNE-PÉRIGORD

Agriculture

Mesures de soutien en faveur des exploitations agricoles

Depuis plusieurs années, les exploitations agricoles, en particulier celles spécialisées en grandes cultures, sont confrontées à une succession de chocs majeurs, liés au changement climatique ou au contexte géopolitique, qui fragilisent leur équilibre économique. Le conflit en Iran a récemment aggravé cette situation en provoquant une nouvelle hausse du prix des engrais minéraux azotés. Dans ce contexte d'urgence et afin de sécuriser la prochaine récolte en 2027, le Gouvernement déploie une aide exceptionnelle de 145 millions d'euros pour soutenir les exploitations agricoles les plus affectées. Ce dispositif vise à compenser une partie des surcoûts enregistrés pour l'acquisition d'engrais minéraux azotés simples, sur la période du 1er juin au 30 septembre 2026. L'aide donne droit au versement d'un montant de 50 euros par tonne d'engrais éligible. Ce montant est bonifié à hauteur de 70 euros par tonne d'engrais éligible pour les exploitations dont les dépenses liées aux engrais représentent plus de 10 % des charges sur le dernier exercice clos avant le 31 décembre 2025. Le montant minimum attribué dans le cadre du présent dispositif est de 750 €. Aucune aide n'est versée si elle n'atteint pas ce montant. Le guichet de dépôt des demandes d'aide est ouvert du 1er août au 6 novembre 2026. Les aides seront allouées après instruction des demandes par les services de l'État et dans la limite des crédits disponibles.

Les demandes d'aide doivent être déposées sur la plateforme d'acquisition de données de FranceAgrimer disponible à l'adresse suivante : www.franceagrimer.fr/aides/achat-dengrais-mineraux-azotes-simples

Modalités de dépôt des demandes

Les demandeurs doivent répondre à l'ensemble des critères suivants :

• être un exploitant agricole, un groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC), une exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL), ou une autre personne morale exerçant une activité agricole ;

• avoir un siège social situé dans un département de France ;

• être une petite ou moyenne entreprise (PME) au sens de l'annexe I du règlement (UE) 2022/2472 de la Commission du 14 décembre 2022 modifié, dont le siège se situe en France ;

• être immatriculé au répertoire SIRENE de l'INSEE par un numéro SIRET du siège de l'exploitation actif au moment du dépôt de la demande d'aide et au jour du paiement ;

• avoir acheté des engrais minéraux azotés simples sur la période du 1er juin 2026 au 30 septembre 2026.

L'ensemble des informations et documents complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : www.franceagrimer.fr/aides/achat-dengrais-mineraux-azotes-simples

Les exploitants peuvent bénéficier d'un appui pour déposer leur dossier en contactant le 01.89.96.15.53 (du lundi au vendredi de 9 à 18 h).

Jacques COMBALBERT (clp)

Rendez-vous

« Tous les VINgt du mois » fait son retour

La Jeune Chambre Économique du Tarn-et-Garonne (JCE 82) organise à Montauban une nouvelle édition de son rendez-vous « Tous les VINgt du mois », le jeudi 20 août à 18h30 à la Guinguette Ô Albarèdes.

Créée il y a trois ans, cette action a pour objectif de mettre en lumière les vignerons du Tarn-et-Garonne et de valoriser leur savoir-faire auprès du grand public. Pour cette édition, les participants pourront découvrir les vins du Domaine de Garlin, dans un cadre propice aux échanges et à la convivialité. Au-delà de la découverte des producteurs locaux, cette initiative s'inscrit dans la volonté de la JCE du Tarn-et-Garonne de favoriser les rencontres et de contribuer à la promotion des acteurs économiques du territoire.

Une soirée découverte le 24 septembre

Dans la continuité de cette dynamique, l'association organisera également une soirée découverte le jeudi 24 septembre. Ouverte aux 18-40 ans, elle permettra de présenter les missions de la Jeune Chambre Économique, ses projets locaux et les différentes façons de s'engager au sein du mouvement. Association de jeunes citoyens engagés, la Jeune Chambre Économique du Tarn-et-Garonne développe des actions d'intérêt général au service du territoire tout en permettant à ses membres de développer leurs compétences en gestion de projet, communication et leadership.

Jacques COMBALBERT (clp)

SUIVEZ-NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram
@COURRIERFRANCAIS
GASCOGNE-PÉROGORD

Fronton Saveurs & Senteurs

Trois jours de fête au cœur du vignoble

Du 21 au 23 août, Fronton vivra au rythme de la 37e édition de Fronton Saveurs & Senteurs. Pendant trois jours, le centre-ville, rendu piéton pour l'occasion, accueillera vignerons, producteurs, artistes et visiteurs autour d'un même fil rouge : célébrer les vins de Fronton, le terroir et l'art de vivre du Sud-Ouest. Avec près de 30.000 visiteurs attendus, Fronton Saveurs & Senteurs s'est imposé comme l'un des grands rendez-vous festifs de l'été dans le Nord toulousain. L'entrée est gratuite et le public pourra découvrir les vins de l'AOP Fronton, rencontrer les vignerons et profiter d'un programme riche en dégustations, gastronomie, musique et animations.



Un marché gourmand et des produits de terroir NC

Près de 200 cuvées à découvrir

Au cœur de la manifestation, 24 domaines de l'appellation Fronton feront découvrir leur production. Rouges, rosés, blancs : près de 200 cuvées seront proposées à la dégustation. Le verre collector, vendu 6 €, donne accès aux dégustations et permet de partir à la découverte de la diversité des vins de Fronton, directement auprès de celles et ceux qui les élaborent. Les cépages phares, Négrette en rouge et rosé, et le désormais célèbre Bouysselet blanc seront à la fête ! Pour les amateurs comme pour les curieux, plusieurs ateliers de dégustation permettront d'aller plus loin : accords vins et fromages avec la fromagerie Max Sena, vins et bouchées apéritives avec des chefs locaux, dégustation à l'aveugle...

Un marché gourmand et des produits de terroir

Saveurs & Senteurs, c'est aussi une invitation à se régaler. Producteurs, artisans, restaurateurs locaux et food-trucks investiront le centre-ville avec une grande variété de propositions : fromages, charcuteries, miel, glaces artisanales, crêpes et galettes, mais aussi burgers, grillades, spécialités du Sud-Ouest et autres gourmandises.

De quoi composer son repas au fil des stands et l'accompagner, bien sûr, d'une cuvée de Fronton !

Des nouveautés gourmandes

Cette année, les gourmands pourront vivre une expérience particulièrement exclusive avec La Cachette Gourmande. Dans un lieu cocooning tenu secret, des menus de chefs seront proposés autour d'accords mets et vins. Une parenthèse gastronomique privilégiée, sur inscription, pour découvrir les vins de Fronton autrement.

Autre nouveauté : un atelier inédit avec Camille de Vinoréa, œnologue spécialisée dans les soins au naturel. Au programme : dégustation de vins et création de cosmétiques, pour une expérience sensorielle, créative et conviviale. Chaque participant repartira avec sa propre création.

Une fête qui se vit en musique

Tout au long du week-end, la musique et les arts de rue s'inviteront dans les rues de Fronton.

Le vendredi soir, les rythmes brésiliens d'Apito, le swing et le funk de New Little Fanfare, puis les danses brésiliennes, afro-caribéennes et carnavalesques de Piment Chaud lanceront les festivités.

Le samedi, place notamment aux Dirty Night Owls, aux Gascons Laveurs, à Apito et au Wop So Steel Band, pour une soirée aux accents caribéens.Dimanche, les Dirty Night Owls et les Gascons Laveurs accompagneront le public avant un rendez-vous musical à l'église de Fronton avec Musique en vignes.

Pour toute la famille

Fronton Saveurs & Senteurs se veut résolument familial. Samedi et dimanche, un espace enfants à l'ombre proposera jeux en bois, animations sensorielles et magie. Le Vino Vélo permettra également aux plus jeunes de participer à des jeux autour du vin et du terroir, avec notamment jeu de l'oie, memory et quiz.

Les visiteurs pourront également profiter d'une randonnée dans le Frontonnais au départ de Villaudric : une balade d'environ 8 km et deux heures à travers bois et champs, suivie d'une collation puis d'une visite guidée du château de Villaudric, exceptionnellement accessible au public à cette occasion.

Trois jours pour découvrir Fronton autrement

Déguster, rencontrer les vignerons, découvrir les producteurs, s'initier à l'œnologie, déjeuner entre amis, écouter de la musique, danser, participer à une randonnée ou simplement profiter de l'ambiance : Fronton Saveurs & Senteurs rassemble en un seul week-end tout ce qui fait le charme du vignoble et de son territoire. À seulement 30 minutes de Toulouse, ce rendez-vous constitue une belle occasion de s'offrir une escapade estivale au cœur du Frontonnais.

Fronton Saveurs & Senteurs, centre-ville de Fronton

• Vendredi 21 août : 18h à 23h30

• Samedi 22 août : 10h à 23h30

• Dimanche 23 août : 10h à 18h

Entrée gratuite – verre collector 6 € pour les dégustations. Informations et programme complet : fronton-saveurs-senteurs.fr

Jacques COMBALBERT (clp)

Risque incendie

Les feux d'artifice toujours interdits

Face à un risque élevé d'incendie dans un contexte de fortes chaleurs persistantes et de mobilisation exceptionnelle des services de secours, le préfet de Tarn-et-Garonne a pris un arrêté portant interdiction temporaire du tir d'articles pyrotechniques et des feux festifs sur l'ensemble du département. L'épisode de chaleur intense et durable ayant touché le département a entraîné un assèchement important de la végétation et des sols. Cette situation favorise les départs de feu, alors même que de nombreux incendies de végétation mobilisent actuellement les services d'incendie et de secours dans plusieurs départements. Afin de limiter tout risque supplémentaire de départ d'incendie et de préserver les capacités d'intervention des services de secours, le préfet a décidé de maintenir les mesures de prévention. Ainsi, il est maintenu à compter du vendredi 07 août à 8h00 et jusqu'au 21 août 2026 à 8h00, l'interdiction :

• des tirs d'articles pyrotechniques de toute catégorie sur l'ensemble du département ;

• les feux festifs, y compris les feux de cuisson ou de veillée sur l'espace public,à l'exception des stands de restauration installés sur la voie publique.

Par dérogation, les spectacles pyrotechniques réalisés par des professionnels agréés, se déroulant à la verticale d'un plan d'eau et ayant fait l'objet des autorisations réglementaires nécessaires, demeurent autorisés. Le préfet appelle chacun à faire preuve du plus grand sens des responsabilités. Dans les conditions actuelles, le moindre départ de feu peut rapidement avoir des conséquences importantes pour les personnes, les biens, les espaces naturels et mobiliser des moyens de secours déjà fortement sollicités. Ces mesures temporaires visent à garantir la sécurité de tous et à préserver les capacités opérationnelles du Service départemental d'incendie et de secours de Tarn-et-Garonne pendant cette période de tension. Le préfet remercie l'ensemble des Tarn-et-Garonnais pour leur compréhension et leur civisme dans l'application de ces mesures de prévention.

Jacques COMBALBERT (clp)



Les feux d'artifices sont interdits. NC

Courrier Français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble des département suivants : Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Dordogne

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2622**465**

Notaires

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Sandra OUDOT, Notaire de la Société Civile Professionnelle «Sandra OUDOT et Violaine POUSSOU», titulaire d'un Office Notarial à SARLAT-LA-CANEDA, 9B avenue Brossard**, CRPCEN 24083, le 23 juillet 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Adrien Joseph **FREZZA**, retraité, et Madame Josiane Marie Elisabeth **BOYER**, Retraitée, demeurant ensemble à VITRAC (24200) 939 Route de Pechibral.

Monsieur est né à LA TOUR-DU-PIN (38110) le 27 octobre 1950,

Madame est née à PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017) le 20 février 1948.

Mariés à la mairie de VITRAC (24200) le 7 juillet 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Et portant apport à la communauté par Monsieur Adrien **FREZZA** de ses droits sur les parcelles AR 192 et AR 193 situées sur la commune de LES ABRETS EN DAUPHINE (38490), 6 Impasse Berrier.

Et apport par Madame Josiane **BOYER** des biens figurant à VITRAC (24200) cadastrées C 596 -C 597-C 645-C 648-C 649-C 650-C 677-C 678-C 679

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis. Me Sandra OUDOT Notaire

TESTAMENT

A2622**472**

ALTITUDE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Par testament olographe du 24 juillet 2023, Madame Ginette Geneviève **RIVA** née **VIEUXMAIRE**, en son vivant retraitée, demeurant à PERIGUEUX (24000), 55 rue du Président Wilson, veuve de Monsieur Antéro Piétro RIVA et non remariée, née à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), le 26 octobre 1932, décédée à PERIGUEUX (24000), le 11 mars 2026, a instituée un légataire universel.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Emilie MATHEL-THARIN, Notaire à BOURG-SAINT-MAURICE (73700), suivant procès-verbal d'ouverture et description en date du 23 juin 2026.

L'acte constatant que le légataire remplit les conditions de sa saisine a été établi par Me Emilie MATHEL-THARIN, Notaire associé à BOURG-SAINT-MAURICE (73700), en date du 8 août 2026.

Les oppositions pourront être formées par tout intéressé au siège de la SCP Olivier FALCY, Armelle BECOT-FALCY, Sébastien VALENTINO et Emilie MATHEL-THARIN, notaires à BOURG-SAINT- MAURICE (73700), Résidence le Coeur d'Or, 141 rue Saint Jean, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de Bergerac de l'expédition du contrôle de saisine. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion
Le Notaire.

MODIFICATIONS

A2621**783**

GROUPE

FELIX IMMOBILIER LA MEDIEVALE SAS

AU CAPITAL DE 32000 €
SIÈGE SOCIAL :
4 PLACE DU 14 JUILLET,
24200 SARLAT LA CANEDA
831 102 843 RCS BERGERAC

Suivant AGO et AGE du 29/07/2026 il résulte que

-M. FELIX Frédéric demeurant 54 chemin de la Vache 24200SARLAT LA CANEDA a été nommé en qualité de Président en remplacement de M. Jean-Stéphane AGUD, démissionnaire. L'article 33 des statuts a été supprimé en conséquence.

-Le siège social a été transféré du 4 place du 14 juillet, 24200SARLAT LA CANEDA au 5 place du XIV juillet 24200 SARLAT LA CANEDA à compter de ce jour et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

POUR AVIS

A2620**984**

GROUPE

COOL AND CHIC

SARL AU CAPITAL VARIABLE MINIMUM DE 2 € ET MAXIMUM DE 100 000 €
SIEGE SOCIAL : 7 ALLEE TRAL PECH
24220BEYNAC ET CAZENAC
840 660 443 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération en date du 15 juillet 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée COOL AND CHIC a décidé de transférer le siège social du 7 Allée Tral Pech, 24220 BEYNAC ET CAZENAC au 24 avenue de la Plage 17670 LA COUARDE SUR MER à compter du 01/08/2026, et de modifier en conséquence l'article4 des statuts.

Pour avis

A2622**392**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Par DAU du 30.06.2026, l'associé unique de la société APPLICATION TECHNIQUE DE L'ECLAIRAGE «A.T.E.», SARL au capital de 16 769,39 €, dont le siège est 6 boulevard de l'Industrie - 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE, RCS PERIGUEUX 421 394 149 a pris acte de la démission de M. Didier MATHOU de son mandat de Gérant, et a nommé en remplacement M. Vincent VERONESE, demeurant à AGONAC (24460) - 470, le Cluzeau, à compter dudit jour.

A2621**894**

SOURIRE DE ROXANE
SELARL DE CHIRURGIENS-DENTISTES AU CAPITAL DE 518 800 €
Siège social : 51 Route Pierre Pinson 24100 BERGERAC
940 509 011 RCS BERGERAC
L'AGE du 24/07/2026 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 100 € par apports en numéraire.
En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés :le capital social a été augmenté d'une somme de 100 € par apports en numéraire
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 518 800 €
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 518 900 €
L'AGE du 24/07/2026 a nommé Mme Isabelle BRUN, demeurant 356 Route de Sainte Eulalie 47120 SOUMENSAC en qualité de cogérante à compter du même jour. Pour avis

A2622**369**

COULEURS D'AQUITAINE

SAS A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
au capital de 2600000 €
Siège social : rte de mont de marsan
24100 Saint-Laurent-des-Vignes
504 163 577 RCS de Bergerac

L'Assemblée Générale du 23/06/2026 a pris acte :

- du renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes titulaire, la Société «AREVCO», pour une durée de six exercices ;
- de la cessation du mandat de Commissaire aux comptes suppléant de la Société «AG2O», sans remplacement.

Modification du RCS de Bergerac

A2622**691**

FIDAL AVOCATS

37 quai Ulysse Besnard
41000 BLOIS

DERET FD

SAS au capital de 4 000 000 €
Siège social : La Clauzade
24540 CAPDROT
490 551 629 RCS BERGERAC

FIN DE MANDAT CAC SUPPLEANT

L'AGOA du 8 juin 2026 a décidé de ne pas renouveler le mandat d'un des co commissaires aux comptes suppléant, M. Thierry PASQUET, demeurant 8 rue Claude Lewy 45000 ORLEANS , mention sera faite au RCS de BERGERAC.

Pour avis

DISSOLUTIONS

A2622**553**

DREAM CONCEPT IMMO

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000,00 euros
Siège social : 10 La Combe Ségéral
24570 LE LARDIN-SAINT-LAZARE
948 566 716 RCS PERIGUEUX

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du PV de l'AGE du 31/07/2026 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/07/2026 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Mickaël TREBERT demeurant 10 La Combe Ségéral 24570 LE LARDIN-SAINT-LAZARE, Président de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 10 La Combe Ségéral 24570 LE LARDIN-SAINT-LAZARE, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Mention sera faite au RCS : PERIGUEUX.

Pour avis,

Landes

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2620**295**

CF Compagnie Fiduciaire

BERGE
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège de liquidation : 3012 Route de Bordeaux
40800 AIRE SUR L'ADOUR
790 847 040 RCS MONT-DE-MARSAN

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 09/07/2026 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bernard BERGE, demeurant 458, Chemin de Pourric 40800 AIRE SUR L'ADOUR, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 septembre 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de MONT-DE-MARSAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur



MODIFICATIONS

A2619**122**

CF Compagnie Fiduciaire

SCI CAST-ALUSociété civile immobilièreau capital de 1 500 eurosSiège social : 210 rue de Classun40800 AIRE SUR L'ADOUR492 701 867 RCS MONT DE MARSAN Aux termes d'une délibération en date du 25/06/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de prise de participations, par voie de souscription, d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement, dans toutes sociétés, civiles ou commerciales, ainsi que la détention, la gestion et la cession de ces participations et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de MONT DE MARSAN. Pour avis La Gérance

Lot-et-Garonne

CONSTITUTIONS

A2622**401**

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Me Damien LEGRAND, Notaire à AGEN (47) le 13/07/2026 enregistré au SDE de AGEN le 22/07/2026, il a été créé une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

dénomination : **CLEOLINA**,

siège : CAUDECOSTE (47) 1405 route Dunes.

Objet social : détention, gestion et organisation d'un patrimoine immobilier et mobilier.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.

Capital social : MILLE EUROS (1000,00 €) Apports en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumise à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : M. Olivier SABATHIER et Mme Clémine SABATHIER, demeurant ensemble à CAUDECOSTE (47) 1405 route de Dunes. La société sera immatriculée au RCS de AGEN.

Pour avis
Me Damien LEGRAND, Notaire

TRIBUNAUX

A2622**437**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE Nantes

TACO VILLENEUVE 23 Boulevard Voltaire 47300 Villeneuve sur Lot

Le Tribunal de Commerce de NANTES a prononcé en date du 29/07/2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2026-608 date de cessation des paiements le 15/07/2026, administrateur : SELAS AJ UP prise en la personne de Maîtres Christophe DOLLEY et Cedric LAMAIRE 44 Rue de Gigant 44100 Nantes,, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SCP MJURIS Représentée par Maître AUDE PELLOQUIN 5 RUE CREBILLON 44000 NANTES,, et a ouvert une période d'observation expirant le 29/01/2027, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

A2622**439**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE Nantes

TACO MARMANDE 33 Boulevard Gambetta 47200 MARMANDE

Le Tribunal de Commerce de NANTES a prononcé en date du 29/07/2026 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2026-616 date de cessation des paiements le 15/07/2026, administrateur : SELAS AJ UP prise en la personne de Maîtres Christophe DOLLEY et Cedric LAMAIRE 44 Rue de Gigant 44100 Nantes, , avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SCP MJURIS Représentée par Maître AUDE PELLOQUIN 5 RUE CREBILLON 44000 NANTES, , et a ouvert une période d'observation expirant le 29/01/2027, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

A2622**436**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE Lille-Métropole

OKAIDI 48 Rue de Paris 47300 Villeneuve sur Lot

Jugement du tribunal de commerce de LILLE-MÉTROPOLE en date du 28/07/2026, arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 an(s), nomme en qualité de commissaire à l'exécution du plan : SELARL BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES prise en la personne de Maître MIQUEL Laurent 119 rue Jacquemars Giélée 59000 Lille , sous le numéro 2026/164.

A2622**433**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

TELISOL 3 Lieu-dit Cérilles 47170 Mézin

Jugement du tribunal de commerce de Montpellier en date du 24 Juillet 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

A2622**431**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

TELISOL 1 Lieu-dit Dague 47230 FEUGAROLLES. Jugement du 24/07/2026 du Tribunal de Commerce de Montpellier prononçant la clôture de la liquidation pour insuffisance d'actif.

MODIFICATIONS

A2622**382**

Transfert de siège social et établissement principal

SCP de notaires dénommée
BRUNO STURAM ET AUDREY MONNEY,
NOTAIRES ASSOCIES,
SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE,
TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL,
capital : 86000 €,
siège sociale initial 3 rue du marché
47330 CASTILLONNES
N° SIREN 429193337 au RCS d'AGEN

En vertu du PV d'AGE du 4 août 2026, la SCP BRUNO STURAM ET AUDREY MONNEY, NOTAIRES ASSOCIES, SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE, TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL transfert son siège social et son établissement principal au 3 avenue des Pyrénées à CASTILLONNES (47330) à compter du 1er septembre 2026.

A2622**707**

SIC ENTREPRISE

Rue Henri Fabre
47400 Tonneins
SAS au capital de 8 000 €
RCS AGEN B 410 597 835
Siret : 410 597 835 00025 APE 4120A

Aux termes des résolutions de l'AGO réunie au siège social en date du 10/08/2026, il a été pris acte de la démission du Président, M. Mathieu SAUBIE, notifiée le 08/07/2026.

L'Assemblée décide de nommer en qualité de Président la société SAS GEFIM, sis Rue Monnereau 47400 TONNEINS, immatriculée au RCS d'Agen sous le numéro 439 873 548, Présidée par Monsieur Cyril BADIE.

Mention est faite au RCS de AGEN.

Pour avis Le Président

DISSOLUTIONS

A2622**569**

ASB AUTO

EURL au capital de 5 000 euros

ZA DU MAYNE 47440 CASSENEUIL

829 836 006 RCS AGEN

Par décision de l'associé unique du 31/01/2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/01/2026. M. Smaïn AZNI, demeurant ZA DU MAYNE 47440 CASSENEUIL, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé ZA DU MAYNE 47440 CASSENEUIL. Mention au RCS de AGEN.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

Tarn-et-Garonne

FONDS DE COMMERCE

A2622**608**

INSERTION - CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Galhiane CROUZET, Notaire associée, de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Julien MOGNETTI et Galhiane CROUZET, Office notarial du Quercy Caussadais» titulaire d'un Office Notarial à CAUSSADE (Tarn-et-Garonne), 106, avenue Edouard Herriot, le 31 juillet 2026, enregistré à MONTAUBAN, le 06/08/2026 doss 2026/14670 8204P01 2026N 729 a été cédé un fonds de commerce par la Société dénommée **LE MILLENIUM,** dont le siège est à LAPENCHE (82240) Au Village, identifiée au SIREN sous le numéro 829195049 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN. A la Société dénommée **EMILIO**, dont le siège est à LAPENCHE (82240) 85 ROUTE DE CAYRIECH, identifiée au SIREN sous le numéro 102476413 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN. Désignation du fonds : fonds de commerce d'alimentation, café, restaurant, débit de boissons, gérance d'un comptoir de débit tabac et comptoir de la Française des Jeux, exploité à LAPENCHE (82240) Au Village sous le nom commercial LE MILLENIUM immatriculé au RCS de MONTAUBAN sous le N°829195049

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 60 000,00 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Me Galhiane CROUZET, notaire sus nommée, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

TRIBUNAUX

A2622**703**

Conformément à l'article L 644-4 du code de Commerce, le 06/08/2026, la SELARL BENOIT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Béatrice AMIZET a déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, le projet de répartition dans la procédure ouverte à l'encontre de : Nom - Prénom : ALENTOUR VITRAGE (SARL) Dénomination : **ALENTOUR VITRAGE** Enseigne : RAPIDE PARE-BRISE Adresse : 324, Avenue de Belgique Albasud 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN : B 817 624 745 2016 B 15

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2622**600**

MCC&CONSEILS

SAS au capital de 100 € Siège social : 101 CHEMIN DE LA BARAQUE 82000 MONTAUBAN RCS MONTAUBAN 853757581

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 31/12/2024 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation; de donner quitus au liquidateur, Mme PERESS Marie-Caroline demeurant 101 Chemin de la Baraque 82000 MONTAUBAN pour sa gestion et décharge de son mandat; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024 . Radiation au RCS de MONTAUBAN.



Destination Santé

Coup de chaud, les animaux aussi

Bien s'hydrater. Fréquenter les endroits frais et aérés. En été, nous sommes de mieux en mieux informés sur les comportements à adopter en cas de fortes chaleurs. Attention néanmoins. La canicule n'épargne pas nos animaux de compagnie. Et les conseils qui sont valables pour nous, le sont aussi pour eux.

« L'eau reste l'arme la plus efficace », insiste la Fondation 30 millions d'amis. Alors, chien, chat, cheval, lapin, *« il est conseillé de laisser à la disposition de l'animal de l'eau en permanence. Cependant elle ne doit pas sortir du réfrigérateur au risque de provoquer un choc thermique voire des diarrhées. Elle doit rester à température ambiante. »* L'eau ne sert pourtant pas qu'à boire. *« Un peu sur les pattes et la tête permettra de faire baisser sa température corporelle. Pour les plus petits animaux, un vaporisateur d'eau à température ambiante fera bien l'affaire. »*

Par ailleurs, comme vous le feriez pour vous ou vos proches, recherchez la pièce la plus fraîche et la mieux aérée pour y placer la cage de votre animal. *« Pendant la journée, il est conseillé de baisser les volets et garder les fenêtres fermées pour éviter de faire rentrer la chaleur. »*

Running : tenté par les chaussettes de compression ?

En matière de compression sportive, il y a chaussettes et… chaussettes ! Kinésithérapeute du sport, spécialisé dans la préparation et la récupération des sportifs de haut-niveau, Vincent Rabec distingue en effet *« celles destinées à l'effort, des autres pour la récupération »*. Au passage, il existe aussi des manchons de compression qui, à la différence des chaussettes, « ne prennent pas le pied ». Ils recouvrent ainsi le mollet voire davantage pour certains produits qui remontent au-delà du genou.

Données peu probantes…

Volontiers promus par les fabricants, ces produits ont fait l'objet de quelques études scientifiques, à l'image d'un travail australo-brésilien : une méta-analyse englobant 28 études, soit 600 coureurs qui portaient au choix des chaussettes de compression, des placebo ou des chaussettes classiques. Commentaire final des auteurs : *« Les données indiquent que le port de chaussettes de compression pendant la course à pied n'apporte pas de bénéfice sur les paramètres physiologiques, les performances de course ou les ressentis par rapport au port de chaussettes classiques »* ! En matière de récupération, certains travaux font toutefois état d'une diminution des courbatures le lendemain de l'épreuve.

Moins de courbatures ?

Quant à celles utilisées en post-effort, il semble qu'elles puissent avoir un effet bénéfique sur la récupération, comme ont pu le montrer quelques travaux. Elles diminueraient ainsi le ressenti de la fatigue et les courbatures. Mais tout cela mériterait d'être dûment consolidé sur le plan scientifique.

Un complément éventuel…

Pour autant, inutile de vous jeter sur ces produits si vous vous lancez dans la course à pied ! *« Privilégiez déjà le sommeil, l'alimentation et l'hydratation qui constituent les trois piliers fondamentaux de la récupération chez le sportif »*, appuie Vincent Rabec. Et de poursuivre : *« les chaussettes de compression constituent un éventuel complément qui peut être intégré au fur et à mesure de sa pratique, en fonction du volume d'entraînement ou du nombre de séances hebdomadaires. Cela reste un moyen et il ne s'agit surtout pas de s'en rendre dépendant »*, conclut-il. Sans compter que le port de ce genre de produit tend à enserrer le mollet. Le cas échéant, il convient donc de vraiment l'intégrer de façon progressive à sa pratique, afin de s'habituer.

Limiter les effets du jet-lag, c'est possible

Fatigue, insomnie, troubles digestifs… En vous envolant pour une destination lointaine, vous exposez votre organisme aux conséquences du décalage horaire. Quels sont les bons réflexes pour ne pas laisser le jet-lag gâcher vos premiers jours de vacances ? Partez le plus reposé possible. Dans l'avion, mangez léger et buvez beaucoup d'eau. Si vous voyagez de nuit, essayez de dormir. Pour trouver le sommeil, prévoyez de quoi couvrir vos yeux, boucher vos oreilles et caler votre tête. Pas question de vous assommer en demandant de l'alcool à l'hôtesse ou en prenant un somnifère. Vous seriez dans le brouillard à l'arrivée.

Dès votre arrivée, adoptez le rythme du pays visité. Les premiers jours, résistez à l'envie de faire la sieste durant la journée. Le soir venu, couchez-vous même si vous n'avez pas sommeil. Là non plus, ne prenez surtout pas de somnifères. Quelques mesures simples peuvent suffire à faire venir le marchand de sable sur votre lieu de vacances.



Real Sports Photo - Phovoir

Café et santé cardiaque : combien de tasses peut-on boire sans risque ?

Bonne nouvelle pour les amateurs de café : les données scientifiques les plus récentes indiquent qu'une consommation allant jusqu'à 400 mg de caféine par jour (soit environ 3 à 5 tasses de café) est généralement sans danger pour la majorité des adultes. Mieux encore, cette consommation modérée pourrait être liée à un risque plus faible de certaines maladies cardiovasculaires, comme l'insuffisance cardiaque, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) ou encore les maladies coronariennes (les maladies qui se déclenchent lorsque l'approvisionnement en sang du muscle cardiaque est interrompu ou limité). Ces effets bénéfiques pourraient s'expliquer en partie par les composés antioxydants et anti-inflammatoires naturellement présents dans le café.

Si le café peut avoir des effets positifs, tout dépend de la dose. Au-delà de 4 à 5 tasses par jour, les bénéfices semblent diminuer, et certains risques peuvent apparaître, notamment une augmentation de la pression artérielle ou des troubles du rythme cardiaque.

Les boissons énergisantes, en particulier, posent un problème. Très concentrées en caféine, *« elles contiennent souvent d'autres ingrédients ajoutés susceptibles d'accroître l'absorption de la caféine, d'accélérer ses effets sur l'organisme, d'augmenter la pression artérielle et d'accroître le risque de maladies cardiovasculaires »*, note l'Association américaine de cardiologie.

En conclusion, les auteurs rappellent que cette observation n'a rien d'universelle. La caféine n'agit pas de la même manière chez tout le monde. Âge, génétique, état de santé ou encore prise de médicaments influencent la façon dont elle est métabolisée. Certaines personnes peuvent ressentir des palpitations, de l'anxiété ou des troubles du sommeil, même à faible dose.



Amenic181- Phovoir

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Laure-Anne Poisson / FIL

Festival Interceltique de Lorient

Place au 55e Festival interceltique de Lorient, organisé sur le thème « la Cornouailles au cœur de la mer Celtique ». Depuis 1971, la ville de Lorient, dans le Morbihan, présente une grande manifestation dédiée à la culture celte. Initialement baptisé la Fête des Cornemuses, le festival organisait au départ un championnat des bagadoù mais s'est très rapidement tourné vers l'interceltisme, accueillant des délégations venues de Bretagne, d'Irlande, d'Écosse, du Pays de Galles, de Galice, de Cornouailles, de l'île de Man et des Asturies. Chaque année au mois d'août, le FIL (Festival interceltique de Lorient) propose, durant dix jours et dix nuits, de nombreux rendez-vous musicaux et festifs, à l'instar de la Grande parade et du Grand spectacle, désormais appelé Horizons celtiques. Cette année, le show nocturne a été confié au conteur Achille Grimaud, toujours dans l'enceinte du stade du Moustoir. France 3 est partenaire de l'événement et diffuse un grand divertissement alternant des interprétations sur scène et des rencontres avec les divers participants. Pour la première fois depuis 2015, ce n'est pas Cyril Féraud qui anime cette soirée emblématique mais son confrère Laurent Luyat. Le journaliste sportif, qu'on a vu tout l'été en marge de Roland-Garros et du Tour de France, s'est déjà attelé à l'exercice de la Grande parade en 2024 et 2025 mais jamais à celle du Grand spectacle.

Mercredi 19, France 3, 21 h 10

LES ESSENTIELS

Championnats d'Europe de cécifoot

Suite au sacre de l'équipe de France aux Jeux Paralympiques de Paris, France Télévisions retransmet les Championnats d'Europe de cécifoot, organisés à Strasbourg. Le match France - Angleterre ouvre la compétition. Arnaud Mattéoli et Sébastien Munos sont aux commentaires.

Dès le lundi 17, France 2, 15 h 50

L'Heure D

Dans le cadre de la collection *L'Heure D*, qui réunit dix films documentaires tout l'été, France 3 diffusera deux portraits de femme. *Madame Bodchon part à la retraite*, qui retrace les galères de fin de carrière d'une concierge parisienne, et *De brisa y de sol*, relatant le quotidien pénible de Carmen, femme de ménage.

Mercredi 19, France 3, 23 h 00

Cowboy, danse et festival : la country envahit la France

Ce reportage surfe sur la vague country, nouvellement à la mode dans notre pays ! Grâce à des artistes comme Taylor Swift et Beyoncé, et des séries western telles que *Yellowstone*, la culture venue du Far West revient en force des deux côtés de l'Atlantique.

Mercredi 19, TMC, 21 h 25

SAMEDI


Les mystères de Santorin, Arte

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE DERNIER CERCLE
Présenté par Arthur
22.15 Le Dernier Cercle

FRANCE 2
21.00 SPORT
ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS D'EUROPE OUTDOOR
6e journée (Birmingham).
23.35 À corps perdus, doc.

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À ARLES
Avec Constance Gay
22.40 Les ombres de Lisieux, téléfilm

CANAL+
21.05 FILM
FIVE NIGHTS AT FREDDY'S 2
22.45 28 ans plus tard : le temple des morts, film

FRANCE 5
21.00 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Spéciale Martinique gourmande
22.30 Échappées belles

M6
22.30 SÉRIE
SCÈNES DE MÉNAGES
Avec Valérie Karsenti
23.40 Scènes de ménages, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LES MYSTÈRES DE SANTORIN
22.25 Sécheresses et inondations, doc.

DIMANCHE


Association criminelle, France 3

TF1
21.10 FILM
BLUE BEETLE
23.40 Thor : love and thunder, film

FRANCE 2
21.00 SPORT
ATHLÉTISME : CHAMPIONNATS D'EUROPE OUTDOOR
23.35 L'Esprit Coubertin, film

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ASSOCIATION CRIMINELLE
23.45 Association criminelle, série

CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
STRIKERS
Épisodes 4, 5 & 6
23.20 Cold Wallet, film

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES 100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR
22.45 Une maison, un artiste, Jacques cordier, une vie rêvée à saint-tropez, doc.
23.10 Les docs de la grande librairie - Marguerite Yourcenar

M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
23.10 Enquête exclusive

ARTE
21.00 FILM
RENDEZ-VOUS AVEC LA MORT
22.40 Couples mythiques du cinéma, doc.

LUNDI


Camping Paradis, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.05 Camping Paradis, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
ENQUÊTES AU PARADIS 10
Avec Anna Samson
22.05 Meurtres au paradis

FRANCE 3
21.10 FILM
POUR UNE POIGNÉE DE DOLLARS 10
Avec Clint Eastwood
22.50 Creed II, film

CANAL+
21.05 FILM
L'IMMORTEL : LES ORIGINES DE CIRO 12
Avec Marco D'Amore
22.55 Fake you - Une vraie histoire de faux, doc.

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES AVIONS DU BOUT DU MONDE
22.40 Les avions du bout du monde, doc.

M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
22.15 L'amour vu du pré

ARTE
20.55 FILM
LA NUIT EST MON ROYAUME
Avec Jean Gabin
22.45 Nu parmi les loups, film

MARDI


Bugonia, Canal+

TF1
21.10 FILM
THE MARVELS
De Nia DaCosta
Avec Iman Vellani, Teyonah Parris
23.05 Le transporteur héritage, film

FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE
Slimane chez les Bijagos
23.05 Rendez-vous en terre inconnue, doc.

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
O.P.J.
Avec Yaëlle Trulès
22.55 O.P.J., série

CANAL+
21.05 FILM
BUGONIA
Avec Emma Stone
23.00 Honey don't !, film

FRANCE 5
21.00 FILM
LA GRANDE ÉVASION
Avec Steve McQueen
23.50 C dans l'air, mag.

M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Présenté par Ophélie Meunier
22.50 Zone interdite, mag.

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LES ESPIONS DE POUTINE
22.35 La Russie entre propagande et résistance, doc.

MERCREDI


Ma vie ma gueule, Arte

TF1
21.10 FILM
DUCOBU PRÉSIDENT !
22.45 New York, unité spéciale, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES INVISIBLES 10
22.10 Les invisibles, série

FRANCE 3
21.10 SPECTACLE
LE 55E FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT
55e édition
Présenté par Laurent Luyat
23.00 L'heure D, doc.

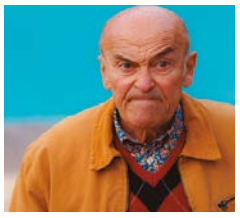
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : CHAMPIONS LEAGUE
22.55 Débrief, Champions League, mag.
23.25 L'infiltrée, film

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
AU BOUT C'EST LA MER
22.40 Au bout c'est la mer, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
À QUEL PRIX ?
Présenté par Julien Courbet
23.15 À quel prix ? - La suite

ARTE
20.55 FILM
MA VIE MA GUEULE
Avec Agnès Jaoui
22.35 Youth, film

JEUDI


Monsieur Parizot, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
MONSIEUR PARIZOT
Avec Patrick Paroux
23.05 Monsieur Parizot, série

FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI MENT ?
Présenté par Bruno Guillon
23.30 Drag Race France

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CRIMES PARFAITS
Avec Isabelle Gélinas
22.55 Meurtres à Marie-Galante, téléfilm

CANAL+
21.05 SÉRIE
THE AGENCY
Avec Michael Fassbender
22.40 Prisoner, série

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
22.45 Des trains pas comme les autres, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
Présenté par Philippe Etchebest
22.50 Cauchemar en cuisine, mag.

ARTE
20.55 SÉRIE
DE GRÂCE
Avec Olivier Gourmet, Margot Bancilhon
23.35 La route, doc.

VENDREDI


Jeff Panacloc - À la poursuite..., M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LES 12 COUPS
23.40 Les 12 coups

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
22.45 Capitaine Marleau

FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
BRIGITTE BARDOT, LE COMBAT EN HÉRITAGE
23.35 Sardou, autoportrait

CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : ARSENAL / COVENTRY CITY
23.00 The week-end, Débrief
23.10 Arsenal, la quête, doc.

FRANCE 5
21.00 DOCUMENTAIRE
LES ROUTES DE L'IMPOSSIBLE
22.40 Les routes de l'impossible

M6
20.55 FILM
JEFF PANACLOC - À LA POURSUITE DE JEAN-MARC
22.25 Les crevettes pailletées, film

ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Enquête 19 : Max
Avec Alexandra Rapaport
22.30 Meurtres à Sandhamn, série

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Sécheresses et inondations ★★



Entre canicules et mégafeux, la France a été durement touchée par des phénomènes météorologiques extrêmes cet été, une situation accentuée par le changement climatique. Le documentaire inédit *Sécheresses et inondations*, réalisé par l'Allemand Torsten Mehltretter, interroge des scientifiques, des agriculteurs et divers acteurs locaux, en quête de solutions pour les années à venir. **Samedi 15, Arte, 22 h 25**

Pourquoi tu pleures ? ★★

Arnaud n'arrive jamais à prendre une décision, ni même à refuser quoi que ce soit à qui que ce soit. Le problème, c'est qu'il s'apprête à se marier et qu'il lui est impossible d'organiser la cérémonie, de composer avec sa belle-famille et, pire encore, de rompre avec sa maîtresse… Benjamin Biolay est le héros de cette comédie aux côtés de Valérie Donzelli, Emmanuelle Devos et Nicole Garcia. **Dimanche 16, France 4, 21 h 00**

Blue Beetle ★★

DC Comics redonne vie à Blue Beetle, un superhéros créé en 1939 par Charles Nicholas Wojtkowski et Will Eisner. Cette nouvelle version met en scène Jaime Reyes (Xolo Maridueña), un étudiant d'origine mexicaine vivant au Texas. Tout bascule le jour où il croise Jenny, la fille qu'il aime, qui lui confie une boîte à garder bien fermée. Évidemment, Jaime l'ouvre et y découvre un insecte, semblable à un scarabée lumineux. **Dimanche 16, TF1, 21 h 10**

L'amour est dans le pré ★★



M6 présente la 21e saison de *L'amour est dans le pré*. 14 agriculteurs issus de Normandie, de Centre-Val-de-Loire, des Hauts-de-France ou de la région Grand Est, partent à la recherche de l'âme sœur. Cette année, l'étape des *speed-datings* se réinvente avec des caméras installées à distance afin de laisser un maximum d'intimité aux participants et rendre leurs échanges plus authentiques. **Lundi 17, M6, 21 h 10**

The Marvels ★★

Brie Larson reprend le costume de Captain Marvel confrontée aux conséquences de sa victoire contre les Krees. Emportée dans un vortex, notre justicière se retrouve associée à Kamala Khan (alias Miss Marvel) et la capitaine Monica Rambeau. Ce trio va devoir redonner au monde sa stabilité… Iman Vellani et Teyonah Parris sont également au casting. **Mardi 18, TF1, 21 h 10**

Ducobu Président ! ★★

Dans ce nouveau film, notre cancre préféré (joué par Gabin Tomasino) se lance dans une bataille folle contre Léonie (Adèle Barazzuol) afin de devenir le président des élèves de l'école Saint Potache. Et pour remporter l'élection, Ducobu, aidé par son ami Kitrish et ses nombreux gadgets est prêt à tout, et surtout à tricher ! Une situation qui déplaît fortement à son professeur Gustave Latouche (Élie Semoun)… **Mercredi 19, TF1, 21 h 10**

Ma vie ma gueule ★★



Barberie est une femme de 55 ans en pleine crise existentielle. Psychologiquement fragile, elle se cherche encore et peine à trouver des réponses aux grandes questions qu'elle se pose. De plus en plus tourmentée, elle se met à penser au temps qui passe et à la mort… Agnès Jaoui incarne cette héroïne angoissée, en décalage avec les autres, qui se parle à elle-même à longueur de journée. **Mercredi 19, Arte, 20 h 55**

De Grâce ★★

Une famille de dockers du Havre se déchire quand le père, intègre et très respecté, découvre que ses deux fils sont mêlés à une affaire de cocaïne, alors qu'il se bat depuis des années contre le trafic de drogue qui gangrène le port. Dans cette série déjà diffusée en 2024, l'acteur belge Olivier Gourmet donne la réplique à Pierre Lottin, Panayotis Pascot ou encore au rappeur Gringe. **Jeudi 20, Arte, 20 h 55**

Brigitte Bardot - Le combat en héritage ★★

Stéphane Bern célèbre les 40 ans de la Fondation Brigitte Bardot. Créée en 1986, l'association poursuit le combat de l'actrice en faveur du bien-être animal, à travers ses refuges et ses opérations de sauvetage menées dans plus de 70 pays. Des archives et des témoignages d'une vingtaine de personnalités (Anny Duperey, Éric Antoine, Arielle Dombasle) retracent le parcours de l'icône. **Vendredi 21, France 3, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

La Bonne Étoile


© 2025 Yann Zenou Entertainment (YZE)

Pascal Elbé présente *La Bonne Etoile*, sa dernière réalisation sortie en 2025. Benoît Poelvoorde y campe Jean Chevalin, déserteur en 1940. Ayant jeté la honte sur son foyer, il cherche une solution pour quitter la région… et a l'idée saugrenue de faire passer sa famille pour des juifs car, c'est bien connu, « ils s'en sortent toujours ! ». Faux papiers en main, il entraîne donc sa femme (jouée par Audrey Lamy) et leur fils dans une aventure rocambolesque pour rejoindre la zone libre. Mais le périple va s'avérer bien plus dangereux que ce qu'il imaginait… De malentendus en révélations et de privations en belles rencontres, à l'instar de Samuel (Pascal Elbé), un véritable juif devenu compagnon d'infortune, Jean va progressivement comprendre la gravité de son erreur et dépasser ses préjugés pour retrouver son humanité.

Mardi 18, Canal+, 21 h 05

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Les Travaux et les jours Rencontre avec les sœurs cisterciennes de l'abbaye de Boulaur, dans le Gers, lancées dans la construction d'une immense grange agricole. ***Mercredi 19, 20 h 35***

Climat Le service européen Copernicus a confirmé, lundi 10 août, que l'Europe de l'Ouest connaissait son début d'été le plus chaud jamais mesuré. Cours d'eau et sols à sec, incendies… Cinquante ans après la grande sécheresse de 1976, les mêmes signaux d'alarme se rallument.

Pourquoi l'été 2026 ravive le souvenir de la sécheresse de 1976



Un élevage bovin dans une prairie desséchée par les fortes chaleurs et le manque de pluie, dans le Gers, fin juillet. *MAXPP - SEBASTIEN LAPEYRERE*

L'Europe de l'Ouest a connu son début d'été le plus chaud jamais enregistré, avec des cours d'eau à sec et des dizaines de milliers d'hectares partis en fumée en Gironde comme en Espagne, a indiqué le programme Copernicus, lundi 10 août. Une intensité qui ravive, cinquante ans plus tard, le souvenir d'un été resté gravé dans la mémoire collective française : celui de la grande sécheresse de 1976.

Un blocage anticyclonique persistant

Tout part d'un blocage anticyclonique, quand un anticyclone reste bloqué au même endroit pendant des mois au lieu de se déplacer normalement. Dès décembre 1975, l'anticyclone des Açores, qui se trouve d'habitude au large du Portugal, remonte anormalement vers le nord, jusqu'au large de l'Irlande. Il se retrouve alors coincé contre un autre anticyclone, positionné cette fois au sud du Groenland.

Ensemble, ces deux barrières de hautes pressions forment un véritable mur. Les perturbations pluvieuses venues de l'Atlantique, qui apportent normalement l'humidité en France, sont alors détournées et ne peuvent plus atteindre le pays.

Ce blocage se reproduit mois après mois, sous des formes différentes : en février, ce sont les anticyclones des Açores et de Sibérie qui prennent le relais et ferment à nouveau la route aux nuages ; en mai, c'est une bande de hautes pressions quasi continue qui s'étend de la Russie jusqu'au Portugal. À chaque fois, le même scénario se répète : pas de pluie, du soleil en excès, et des températures qui grimpent. Dès le printemps 1976, le manque d'eau devient critique.

Canicule et déficit pluviométrique sans précédent

La canicule proprement dite s'installe du 23 juin au 6 juillet 1976, avec des pointes à 38-39 °C dans le Sud-Ouest et à plus de 34 °C à Paris et à Londres. Mais c'est surtout l'ampleur du déficit pluviométrique qui frappe : sur l'ensemble du printemps, les précipitations chutent de 40 à 50 % à l'échelle nationale, un déficit qui frôle 70 % en Bretagne à la mi-juillet selon Météo France. Les grands fleuves comme la Loire, la Moselle et le Rhône affichent des débits inférieurs de 50 à 70 % à la normale et la Loire se retrouve quasiment à sec à Tours. Faute d'eau dans les barrages, la production hydroélectrique nationale chute d'un tiers.

L'agriculture en détresse

Pour une France encore très agricole, le choc est immédiat. Les récoltes de céréales, de pommes de terre et de betteraves s'effondrent, tandis que les éleveurs, privés de fourrage, doivent vendre leur bétail en catastrophe. L'armée est mobilisée pour acheminer de la paille jusqu'aux zones sinistrées : c'est l'opération « *Paille* », restée dans les mémoires.

Plus de 105.000 hectares de forêts, landes et garrigues partent en fumée durant l'été, contre une moyenne annuelle de 32.000 hectares les quinze années précédentes. Les pertes directes pour les agriculteurs atteignent 1,3 milliard de francs, l'équivalent d'environ 936 millions d'euros, tandis que la croissance économique française perd 0,5 point. Des analyses statistiques, reprises dans un rapport sénatorial, établiront que cet été caniculaire a provoqué une surmortalité d'environ 6.000 décès en France.

Un impôt exceptionnel et une crise politique

Face à la détresse du monde agricole, le président Valéry Giscard d'Estaing évoque, le 21 août 1976, la création d'un impôt exceptionnel. La mesure se concrétise quelques jours plus tard : une aide de 2,2 milliards de francs est financée par une majoration de 4 à 8 % de l'impôt sur le revenu pour les ménages les plus aisés. Cette « *contribution de solidarité* » cristallise les tensions au sein de l'exécutif et contribue directement à la démission de Jacques Chirac de son poste de premier ministre, à la fin du mois d'août 1976.

Un écho troublant cinquante ans plus tard

Cinquante ans plus tard, cet événement climatique exceptionnel semble étrangement familier. La sécheresse des sols atteint des niveaux préoccupants en Europe de l'Ouest. Tout comme en 1976, les débits des grands fleuves français, de la Seine au Rhin, s'effondrent eux aussi, mettant sous tension l'irrigation, la production d'énergie et les écosystèmes aquatiques.

Margaux ACOSTA

PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24

Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL